

**Conseil de site  
Séance du 18 octobre 2022**

Délibération n°4  
**Portant approbation du dossier d'expertise de l'opération immobilière de rénovation  
de l'aile de Saint-Cloud  
du Campus Versailles, Patrimoine et artisanat d'excellence**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le décret n° 2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts,*

*Vu le contrat de plan Etat-Région 2021-2027 signé le 6 juillet 2022 par le Préfet de la Région d'Ile-de-France, le Préfet de Paris et la Présidente de la Région Ile-de-France,*

*Vu les statuts de l'Association Campus Versailles,*

*Vu le protocole d'accord portant sur le financement des travaux d'aménagement de l'aile Saint-Cloud du Campus Versailles, Patrimoine et artisanat d'excellence,*

Considérant que des travaux de rénovation et d'aménagement ont été initiés sur le campus Versailles, Patrimoine et artisanat d'excellence ; que la première phase du projet a permis de réaliser le démonstrateur du Campus Versailles ; que celui-ci accueille depuis 2021 un lieu de préfiguration des activités du Campus, dénommé « Pilote », proposant des espaces modulables multimédia et d'exposition ainsi que des salles réservées aux enseignements, à l'orientation et aux entreprises partenaires,

Considérant que le contrat de plan État-Région 2021-2027 susvisé a prévu l'attribution de douze (12) millions d'euros de crédits pour les travaux d'aménagement et de rénovation du Campus Versailles ; que la confirmation de ce financement permet de lancer la phase suivante de l'opération, dite « Phase 1 »,

Considérant que cette nouvelle phase comprend l'aménagement de la totalité de l'aile de Saint-Cloud, soit une surface utile de près de deux-mille (2 000) m<sup>2</sup> ; que la maîtrise d'ouvrage de cette phase de travaux sera assurée, comme la précédente, par l'Établissement public du château, du musée et du domaine de Versailles (EPCMDV),

Considérant que la « Phase 1 » des travaux fait l'objet du projet de dossier d'expertise présenté en conseil de site ce jour,

Après en avoir délibéré :

<u>Vote</u>	
Nombre de membres en exercice : 32	Pour : 25
Nombre de membres présents : 17	Contre : 0
Nombre de membres représentés : 8	Abstention : 0
Membres absents et non représentés : 7	Non-participation : 0

**Article 1er** : Le conseil de site approuve le dossier d'expertise tel qu'annexé à la présente délibération.

**Article 2** : Le conseil de site approuve la transmission, par le Président de CY, du dossier d'expertise au rectorat de région académique, pour agrément du Préfet de région.

**Article 3** : La présente délibération sera transmise au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

**Article dernier** : La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le président de CY Cergy Paris Université,

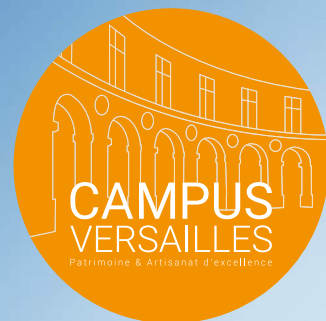


François GERMINET

Transmise au rectorat le : 24 octobre 2022

Publiée le : 24 octobre 2022

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.



PATRIMOINE BÂTI • MÉTIERS D'ART ET DE DESIGN • PAYSAGE ET HORTICULTURE • GASTRONOMIE • ACCUEIL ET TOURISME

# CAMPUS VERSAILLES

**Patrimoine  
et Artisanat d'excellence**

**Dossier d'expertise**





# SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
LE MOT DES FONDATEURS	6
<b>1. CONTEXTE, OBJECTIFS ET PROJET RETENU</b>	<b>10</b>
1.1 Le Campus Versailles : un écosystème unique au service des patrimoines et de l'artisanat d'excellence	10
1.2 L'offre du Campus : se former, vivre des expériences et donner à voir Une dynamique de territoire au service d'un projet de « commun » inédit	22
1.3 Un Campus, cinq filières économiques d'excellence	30
1.4 Un Campus résolument tourné vers la transition écologique	36
1.5 Le Campus dans la Grande Écurie : un chantier en plusieurs étapes	38
1.6 Le Label Campus Versailles	40
1.7 Un modèle de développement diversifié pour une autonomie financière à 5 ans	41
<b>2. OBJECTIFS DU PROJET ARCHITECTURAL</b>	<b>44</b>
2.1 Objectifs fonctionnels	44
2.2 Etude de faisabilité fonctionnelle	45
2.3 Objectifs architecturaux	48
2.4 Objectifs énergétiques et environnementaux	49
2.5 Objectifs d'exploitation maintenance	51
<b>3. SITUATION ACTUELLE</b>	<b>52</b>
3.1 Données juridiques	52
3.2 Panorama del'existant - Phasage du projet	53
3.3 Difficultés et inadaptation des locaux actuels	54
3.4 Etat des lieux de la performance énergétique	55
<b>4. PROCEDURE, RISQUES, DONNEES FINANCIERES, CONDUITE DU SCENARIO PRIVILÉGIÉ</b>	<b>56</b>
4.1 Organisation de la conduite du projet	56
4.2 Le type de procédure choisie	56
4.3 L'estimation financière du projet	58
4.4 Le calendrier du projet	62
4.5 L'analyse des risques	63
<b>ANNEXE 1</b>	<b>65</b>
Estimation prévisionnelle de GDéco pour les ailes de Saint Cloud et Paris	
<b>ANNEXE 2</b>	<b>74</b>
Délibération du CA de CYU	

Avant-propos

**Les métiers d'art et du patrimoine :  
au cœur des savoirs d'hier  
et de l'innovation de demain**

Le patrimoine et l'artisanat d'excellence sont les fers de lance du rayonnement culturel et touristique de la France. Pourtant, loin de s'y réduire, ils constituent des secteurs économiques variés, bien vivants, créateurs d'emplois, d'innovations et de dynamisme sur les territoires, tout autant que d'imaginaires et de valeurs partagées comme aucun autre peut-être.

**Métiers d'exception, en constante évolution, ils allient la connaissance des savoir-faire ancestraux, la maîtrise des techniques de pointe les plus contemporaines et la prise en compte patiente des écosystèmes locaux.** Qu'il s'agisse de patrimoine bâti, matériel, immatériel ou vivant, ils proposent des trajectoires professionnelles largement ouvertes à tous, diversifiées et peu délocalisables. Portés par le luxe, le tourisme autant que par les nouvelles attentes des consommateurs et citoyens, les secteurs du patrimoine et de l'artisanat sont au cœur du modèle de développement économique et social français.

À l'heure où nous faisons face à des transitions socio-économiques majeures (numérique, environnemental, inclusion), ces métiers et ces savoir-faire issus du passé sont aussi des ressources et des outils précieux pour construire un futur durable.

**Pourtant, le manque de candidats à l'embauche met aujourd'hui les entreprises en grande difficulté. Tandis que peu à peu des savoir-faire d'exception disparaissent.**

De l'autre côté de la chaîne, chaque année en Île-de-France, des lycées professionnels proposant CAP ou BAC professionnels dans les secteurs de l'artisanat, ferment leurs portes ou se réorientent sur des formations dans le tertiaire. Victimes d'a priori négatifs sur l'enseignement professionnel, du peu de reconnaissance académique des métiers manuels et de la méconnaissance des débouchés, ils n'attirent plus suffisamment, malgré la qualité largement reconnue des équipes enseignantes et des plateaux techniques mis à disposition des élèves.

À côté des enjeux des plus jeunes, une autre variable vient aujourd'hui bousculer le monde du travail et l'artisanat en particulier. En effet, de plus en plus de cadres quittent leurs entreprises pour se re-former aux métiers manuels, plus locaux, plus concrets, bouleversant ainsi en profondeur les modalités de formation comme la structure des emplois.

Comment alors, redonner envie aux plus jeunes de venir vers ces métiers? Comment les sensibiliser aux multiples opportunités et trajectoires possibles de ces orientations? Comment faire de ces formations puis de ces métiers des horizons attractifs, susceptibles de répondre aux attentes des jeunes et des moins jeunes? Comment aider les entreprises à mieux prendre en compte les nouveaux arrivants sur le marché du travail? Comment rassurer les familles dont les enfants choisissent des voies moins empruntées? Comment donner à voir l'excellence et la complémentarité de ces formations? Comment montrer la grande actualité des métiers du patrimoine et de l'artisanat d'excellence dans leurs capacités à répondre aux enjeux des grandes transitions à l'œuvre aujourd'hui?

**Pour essayer de répondre à tous ces enjeux, il y avait donc urgence à créer un espace nouveau de partage, de dialogue et de pratique entre tous les acteurs de ces filières.**

Un espace de partage d'abord - un « Commun » -, pour permettre à tous les contributeurs concernés (lieux de formation, enseignants, entreprises, organismes culturels, donneurs d'ordre, associations...) d'allier forces, ressources, énergies au sein d'une véritable communauté de valeurs pour promouvoir le rôle et les perspectives des métiers du patrimoine et de l'artisanat comme locomotives du développement économique des territoires, du rayonnement culturel et de la transition écologique.

Un espace de dialogue ensuite, pour perpétuer la transmission des savoir-faire des métiers, stimuler l'innovation, la prospective, la collaboration et former aujourd'hui aux besoins des professionnels de demain.

Un espace de pratique enfin, pour permettre les rencontres et les échanges, hybrider les formations, expérimenter de nouvelles pédagogies, susciter l'engouement des jeunes, former en continu les enseignants, et faire rayonner les métiers, les savoirs et les formations.

C'est là toute l'ambition du Campus Versailles, Patrimoine et Artisanat d'excellence.

**L'équipe du Campus**

## Le mot des fondateurs



*Au commencement fut l'évidence.*

*Une évidence née d'un échange fructueux avec Catherine Pégard, à qui je proposai d'exploiter les 7 000 m<sup>2</sup> de la Grande Écurie du château du Roi-Soleil pour revaloriser des métiers du patrimoine, ceux notamment qu'on exerçait jadis en ces lieux et qui firent la renommée de Versailles et de la France.*

*Une évidence aussi, lorsqu'après le tragique incendie de Notre-Dame en avril 2019, la perception de la fragilité de notre patrimoine, la nécessité de le préserver et les besoins de ces secteurs me conduisirent à rendre concret mon projet : installer dans un lieu iconique un Campus des métiers, où l'excellence serait le maître-mot.*

*Alors que le ministère s'engageait dans le même temps dans la revalorisation de la voie professionnelle, toutes les conditions étaient réunies pour donner un souffle nouveau aux métiers d'art et du patrimoine, aujourd'hui en fort besoin de main-d'œuvre, confrontés à la raréfaction des talents et aux enjeux des transitions écologique et numérique. Il n'en fallait pas moins non plus pour faire de ce lieu d'innovation et de régénérescence des métiers anciens un véritable incubateur offrant un formidable terrain d'apprentissage aux jeunes qui en sont le plus éloignés et permettant d'accompagner leur insertion sur le marché de l'emploi.*

*Parce qu'il se veut hors-norme, novateur et particulièrement exceptionnel, ce Campus Versailles se fixe trois objectifs majeurs. D'abord, se former dans une approche hybride et décloisonnée au sein d'une même filière et entre filières, du secondaire au doctorat, par le projet et la pratique. Ensuite, vivre une expérience complète au contact de professionnels et dans un lieu riche et unique, où l'approche du Beau côtoie le monde de l'entreprise. Enfin, donner à voir les compétences, les savoirs et les savoir-faire d'excellence en proposant des parcours de découverte des métiers, des espaces d'exposition, d'orientation, de démonstration, de rencontre entre apprenants et professionnels.*

*Ce Campus de Versailles est donc pensé comme un accélérateur des politiques publiques où se croisent et se tissent des liens étroits entre les mondes de la formation et de l'emploi, pour garantir la perpétuation des savoir-faire et l'innovation toujours à l'œuvre.*

*Ainsi, faire rimer tradition et innovation, formation d'excellence et professionnalisation, patrimoine et avenir : telle est notre ambition pour que notre jeunesse y puise l'inspiration qui la conduira à réenchanter les chefs-d'œuvre d'hier et construire ceux de demain.*



© Académie de Versailles

*« À l'œuvre,  
on connaît l'artisan »  
Jean de La Fontaine*

**Charline Avenel**  
Rectrice de l'Académie de Versailles



## CATHERINE PÉGARD

*Il s'agissait bien d'une rencontre... De tous ces temps – passé, présent, futur – qui agitent le château de Versailles puisque, depuis sa fondation, il les conjugue aux yeux du monde. Imaginée dans une conversation avec Charline Avenel, la rencontre de « notre » patrimoine et de « notre » avenir.*



© Thomas Garnier

*L'implantation d'un Campus d'excellence dans la Grande Écurie renouvelle le destin de cet ensemble architectural unique dessiné par Jules Hardouin-Mansart dont les pièces laissées vides, autour de l'Académie équestre et du musée des Carrosses, avaient un urgent besoin de revivre pour ne pas s'abîmer davantage. Elle conjugue pour l'Établissement public du château de Versailles, le respect de son histoire, de sa mission première d'ouverture à tous les publics et de son engagement en faveur de la transmission des savoirs. Versailles a toujours été, dans tous les domaines, le lieu de l'innovation. On y a vu s'envoler la première montgolfière, s'allumer les premières lampes à huile, s'acclimater les ananas et s'épanouir la gastronomie, se faire et se défaire les modes, naître le design de l'ingéniosité des ébénistes... Les grandes écoles y ont été créées, les manufactures puis les grandes entreprises y ont établi leur réputation, les grandes découvertes y ont été applaudies.*

*La présence exceptionnelle des métiers d'art et des métiers du patrimoine sur l'ensemble du domaine justifie que le château de Versailles s'ouvre aux élèves du Campus comme un inépuisable terrain de « travaux pratiques ». Les formations transversales qui vont faire rayonner sous toutes ses formes le geste de la main répété depuis plus de trois siècles trouvent leur originalité, précisément dans cette expérience singulière, la découverte des chefs d'œuvre et la rencontre de ceux qui, quotidiennement, les protègent. Par cette symbiose entre conservation et innovation, le Campus de Versailles ne pouvait pas s'installer ailleurs. L'accueillir démontre que la défense des métiers du patrimoine est un combat d'avant-garde et pas seulement de sauvegarde. Certes, nous mesurons chaque jour, l'urgence qu'il y a à préserver notre patrimoine. L'incendie de Notre-Dame a rappelé cruellement la précarité de ces lieux que l'on croit invincibles parce qu'ils nous habitent, de génération en génération. Cette urgence nous commande de ne pas laisser s'abîmer ces métiers qui en disparaissant feraient disparaître notre passé. Mais l'intérêt immédiat, grandissant des jeunes pour les coulisses des métiers, les étapes de la fabrication des œuvres, démultiplié par les apports des nouvelles technologies nourrit aussi la création de demain. Avec son Campus, Versailles continuera de porter notre histoire mais aussi une part de notre avenir.*

**Catherine Pégard**  
Présidente de l'Établissement public  
du château, du musée et du domaine national de Versailles

## Le mot des fondateurs



**FRANÇOIS GERMINET**

*Ce Campus Versailles tourné vers les métiers de l'artisanat, du patrimoine et du tourisme s'est manifesté pour l'université comme la pierre d'angle d'un triptyque à la fois stratégique et animé du feu de la passion!*

*En effet, CY Cergy Paris Université et ses écoles associées dans le domaine des arts et de la création, ont développé depuis plus de 10 ans un axe fort autour des arts et du patrimoine, avec l'aide du ministère de la Culture, du CNRS, et de nombreux partenaires aussi prestigieux qu'essentiels, comme le château de Versailles.*

*D'autre part, avec CY Sup, l'école universitaire des premiers cycles et ses écoles associées, l'université s'attelle à une refonte de son offre de l'enseignement supérieur en proposant une plus grande diversité de formations, où cursus professionnels et parcours Grande École s'articulent autour des licences générales.*

*Enfin, avec le réseau Lycée-Licence LYLI, le rectorat de Versailles et la Région Île-de-France, nous œuvrons à une connaissance plus approfondie de l'enseignement supérieur dès le lycée, voire le collège, pour aider à une meilleure orientation et adéquation entre la carte des formations infra-bac et celle de CY Sup.*

*Trois passions, trois convictions, trois déterminations, qui trouvent ainsi leurs unités fécondes dans ce Campus Versailles. Rajoutons à cela le feu ardent du Roi Soleil qui vient illuminer ce lieu magique propice à la création, aux projets et au design, et nous comprenons la fierté et l'enthousiasme de CY Cergy Paris Université à œuvrer au quotidien au cœur du Campus.*



© Christian Jacquet

**François Germinet**  
Président de CY Cergy Paris Université

## VALÉRIE PÉCRESSE

Le Campus de Versailles est un des premiers projets de Campus des métiers et des qualifications de la Région Île-de-France à avoir obtenu le label Campus d'excellence et à être lauréat du programme d'investissements d'avenir.

Il rassemble cinq filières stratégiques pour le territoire francilien, que sont **le patrimoine bâti, les métiers d'art et de design, l'horticulture et les espaces paysagers, la gastronomie et tourisme.**



© Hugues-Marie Duclos

Le lieu d'incarnation de ce Campus dans la Grande Écurie du château de Versailles en fait un atout de rayonnement et d'attractivité national, européen et international.

Nous sommes heureux d'accompagner ce projet particulièrement innovant, qui va notamment permettre de répondre aux besoins en formation et en emploi de nos jeunes. Il se construit en mobilisant en particulier un large réseau de lycées professionnels, de CFA et d'acteurs du supérieur, dont CY Université.

Cette dynamique permettra à la Région Île-de-France de faire rayonner les filières du patrimoine et de l'artisanat d'excellence et de proposer aux jeunes des parcours de formation en continu, du CAP au doctorat. Le Campus offre également la possibilité de formations tout au long de la vie pour répondre aux demandes de reprise d'étude actuelles ou de mobilité professionnelle.

La Région s'engage résolument en faveur de la réussite du Campus de Versailles qui permet de concilier compétences et insertion professionnelle au service d'un territoire.

**Valérie Péresse**  
Présidente de la Région Île-de-France

# 1. CONTEXTE, OBJECTIFS ET PROJET RETENU

## 1.1 Le Campus Versailles : un écosystème unique au service des patrimoines et de l'artisanat d'excellence

### Un projet d'envergure face à des enjeux historiques

Projet hors norme, la création du Campus Versailles se veut une réponse ambitieuse aux enjeux de la raréfaction des talents, de la disparition progressive de savoir-faire ancestraux et de la pénurie de main-d'œuvre sans précédent que connaissent les secteurs du patrimoine et de l'artisanat d'excellence. Retrouver les techniques d'hier pour mieux innover face aux défis écologiques, revenir aux métiers de la matière pour redonner sens au travail, soigner nos cadres de vie historiques comme socle du vivre-ensemble, favoriser le développement d'entreprises locales artisanales ancrées dans les territoires, redonner lustre et attractivité à des métiers manuels délaissés ou subis par des jeunes en mal d'orientation sont autant de défis contemporains que doivent aujourd'hui et de toute urgence relever les acteurs du patrimoine et de l'artisanat.

Sous l'impulsion de ses fondateurs, le Campus vise avant tout à fédérer et à mettre en synergie les acteurs qui œuvrent à la transmission et au rayonnement des savoir-faire de l'artisanat d'excellence. Projet collaboratif unique, il propose de mutualiser ressources, énergies et opportunités au sein d'un projet commun **pour donner un souffle nouveau aux métiers du patrimoine et de l'artisanat et accompagner l'insertion des jeunes grâce à un écosystème unique de formation, d'innovation et de pratique de référence mondiale.**

Concentré sur la réussite des jeunes issus de la voie professionnelle et des adultes en reconversion, il met au cœur de son projet d'excellence, la diversité sociale, générationnelle et de parcours de ses publics.

Présent sur l'ensemble du territoire francilien à travers son réseau large de contributeurs et de partenaires, il s'ancre dans un lieu totem hautement symbolique : la Grande Écurie du château de Versailles pour devenir une vitrine unique des métiers et de la transmission des savoirs.

Trait d'union entre les patrimoines et artisanats d'hier et de demain, il accompagne la transformation des métiers pour intégrer dans les pratiques et les apprentissages les enjeux des transformations écologique et numérique dans cinq filières clef du patrimoine et de l'artisanat :

- le patrimoine bâti,
- les métiers d'art et de design,
- l'horticulture et les espaces paysagers,
- la gastronomie,
- le tourisme.

Pour cela, il déploie un projet pédagogique unique qui repose sur une approche globale du patrimoine, un accompagnement au plus près des besoins des apprenants, en ligne directe avec l'évolution du marché et des besoins des entreprises, valorisant les passerelles entre les métiers et les parcours, l'esprit d'entreprendre et l'innovation pédagogique.

### Un nouveau Campus au service de la revitalisation des vocations et des filières du patrimoine et de l'artisanat

#### Des attentes économiques et sociétales fortes

Les métiers d'art et du patrimoine matériel, immatériel, vivant, bâti et culturel jouent un rôle considérable dans et pour la société française. Un rôle économique en premier lieu, comme créateurs d'emplois dans des secteurs aujourd'hui en tension (le patrimoine représente plus de 500 000 emplois, dont plus de 30 000 directs) ; un rôle social, comme contributeurs principaux de la revitalisation des territoires ; un rôle à l'international, au service du rayonnement de la France au-delà de ses frontières.

\* Étude nationale sur le poids économique de la culture, ministère de la Culture, 2021.

Les exemples ne manquent pas où le patrimoine et l'artisanat sont appelés à jouer un rôle au-delà des seules expertises. Ainsi, à l'échelle nationale, les savoir-faire du patrimoine et de l'artisanat font figure d'avant-garde dans une recherche de modèles de production, de réutilisation et de consommation nouveaux, plus sobres, synonymes de qualité et de durabilité. C'est aussi vers les artisans que se sont tournés les décideurs quand il s'est agi de réfléchir aux contenus des programmes de revitalisation des centres des villes moyennes, pour rénover le patrimoine, proposer des ateliers en lieu et place des chaînes de magasins, promouvoir des pratiques nouvelles, développer le tourisme de proximité... Ils portent aussi la compétitivité de la France à l'international. Le savoir-faire « à la française » que l'on retrouve dans le patrimoine bâti, la gastronomie, ou encore les jardins, s'exporte et le fait bien à en juger par les 7,5 milliards d'euros de recettes d'exportation des ouvrages de métiers d'art\*. Le patrimoine est un formidable levier touristique qu'il convient d'encourager et développer sur les territoires. De nouveaux marchés étrangers émergent, toujours plus curieux de ces patrimoines pluriels, devenus plus accessibles grâce au développement du numérique. Le savoir-faire de nos artisans du patrimoine est reconnu dans le monde entier, à tel point que les entreprises, en mal de main-d'œuvre, peinent aujourd'hui à répondre à leurs commandes.

### **Des freins à lever**

En effet, si les métiers du patrimoine bénéficient d'une aura toute particulière, force est de constater que les entreprises et institutions peinent à recruter face à une pénurie de profils qualifiés. Le fil de la transmission se casse à mesure que les artisans partent à la retraite, sans relève.

De l'autre côté du spectre, les formations de la voie professionnelle peuvent apparaître encore comme des non-choix, synonymes d'échec scolaire. Ceci est encore accentué sur les formations dites « manuelles » ou artisanales. Pourtant les formations dispensées par les lycées professionnels ou les CFA bénéficient de nombreux atouts : des plateaux techniques performants, des enseignants experts avec des liens forts avec le monde professionnel, des projets pédagogiques de qualité. Convaincre les jeunes et leurs parents de l'intérêt de ces formations, qualifiantes, insérantes et porteuses de perspectives, est un des défis que doit aujourd'hui relever notre société. Il s'agit



donc de donner une meilleure visibilité des parcours et des métiers, de mieux valoriser les offres de formation, leurs complémentarités, d'accompagner les jeunes dans leurs projets professionnels, d'innover dans les enseignements, d'intégrer des professionnels et de la prospective sur les métiers dans l'élaboration des programmes, de créer des passerelles entre les différentes formations et de réinventer collectivement le « désir » de ces métiers pas tout à fait comme les autres.

Cette mise en lumière des parcours et des formations est importante autant du côté des jeunes et de leurs familles que des entreprises qui, bien souvent, ne savent pas où trouver leurs futures recrues ou peinent à identifier les formations les plus en phase avec leurs besoins. Être à leur écoute, leur donner à voir les offres existantes et réinventer avec elles les parcours de transmission les plus à même de répondre à leurs besoins est l'une des missions phares du Campus.



© Sauthier - Châtelet ou de Versailles

En parallèle, le Campus souhaite proposer une vraie prise en charge des parcours de reconversion pour les actifs qui souhaitent s'engager dans une nouvelle vie professionnelle. En effet, les demandes de formation vers les métiers de l'artisanat affluent, sans toujours être suivies d'une installation réussie. Aussi, la possibilité de découvrir avant de s'engager, d'être accompagné dans le choix de sa reconversion et de la bonne formation et le suivi de l'insertion professionnelle post-formation sont autant d'offres à développer pour que ces reconversions profitent à tous.

### Une dynamique de territoire au service d'un projet de « commun » inédit

#### Un Campus public-privé, à la croisée des enjeux de plusieurs politiques publiques

Depuis l'annonce de sa création en 2019, au contrepoint de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, le projet du Campus **a mûri et s'est structuré** grâce à l'engagement de ses trois cofondateurs : l'Académie de Versailles, le château de Versailles, CY Université Cergy-Paris appuyés par la Région Île-de-France.

En effet, inscrit dans le contexte de la Réforme de la voie professionnelle, lancée par le ministre de l'Éducation nationale en 2018, à la croisée des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de l'Innovation, du Travail et de l'Emploi, il répond aussi aux enjeux du ministère de la Culture, soucieux de promouvoir le patrimoine et les métiers d'art en soutenant la filière.

Le ministère de l'Agriculture, attentif au développement des filières de l'alimentation en lien avec la gastronomie, mais aussi des métiers du bois, des secteurs horticoles et paysagers ou encore de l'ensemble des matières premières végétales utilisées dans les opérations de restauration, réhabilitation du patrimoine bâti s'est aussi associé activement au projet.

L'investissement de **l'ensemble des services de l'État, le soutien de partenaires à la fois publics — notamment la Région Île-de-France et les conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine au titre des rénovations du clos et couvert ou la Banque des Territoires à travers le dispositif du PIA 3 — et privés** — avec la présence de la fondation Bettencourt Schueller dès les débuts du projet puis celle de la Fondation Engie ont été déterminants pour lancer le Campus.

## Un lieu iconique chargé d'histoire : la Grande Écurie du château de Versailles

- Versailles a toujours été un pôle d'innovation et de rayonnement de l'artisanat depuis ses origines... Plus grand chantier d'Europe, il a vu passer nombre d'artisans dont les œuvres assurent encore aujourd'hui la réputation de la France : les architectes bien sûr mais aussi maçons, menuisiers, vitriers, plombiers, couvreurs, paveurs, ébénistes, serruriers... cohabitant avec des couvreurs suédois, briquetiers des Flandres fondeurs, bronziers ou bien encore miroitiers italiens...
- Le chantier permit de développer de véritables filières d'approvisionnement locales. Colbert fit venir les bulbes de Normandie ou de Marseille, les arbres de Montpellier et de l'Artois dans les jardins du château. Les carrières de pierre de l'Île-de-France – Trossy, Senlis, Arcueil, Vaucresson, Saint-Leu – s'avérant insuffisantes, le ministre fit ouvrir de nouveaux sites de production dans l'Aude ou dans les Pyrénées. Il encouragea l'exploitation du marbre du Languedoc et des mines de charbon d'Auvergne et du Nivernais et favorisa la création, de manufactures pour la fabrication de verre et de glaces, de meubles ou d'articles d'orfèvrerie, ancêtres de nos industries d'aujourd'hui.

C'est fort de cette histoire que le Campus s'installe aujourd'hui dans la Grande Écurie du château.

La Grande Écurie, œuvre de Jules Hardouin Mansart, accueille sous Louis XIV et tout au long de l'Ancien Régime hommes et chevaux. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'institut national agronomique y prit ses quartiers avant de devenir l'école et le mess des officiers de l'Artillerie de la Garde jusqu'en 1965. Puis l'armée, les Archives départementales, la Conservation régionale des Monuments historiques, la Bibliothèque nationale française (BNF) jusqu'au Service national des Travaux vinrent y stocker leurs archives. Après le transfert des magasins de la BNF, une partie des bâtiments de la Grande Écurie accueillit l'Académie du spectacle équestre de Bartabas. La Grande Écurie retrouvait sa vocation d'origine.

Ultimes rebondissements, la disparition en 2010 du Service national des Travaux et le déménagement des équipes du château en 2015 dans le Grand Commun réaménagé, laissait vacante la majeure partie de l'aile de Paris ouvrant la voie à de nouveaux usages et en particulier à l'émergence du projet du Campus Versailles.

L'appui de CY Université Cergy Paris dans la conception du projet permit d'ajouter la dernière pierre à l'édifice : les conditions étaient réunies pour que se développe une infrastructure innovante d'envergure internationale pour relever le défi de la transmission et du renouvellement des métiers essentiels du patrimoine et de l'artisanat d'art.

## Un Campus innovant de partenariat étendu, impliquant de nombreuses structures, tant publiques que privées

Le projet s'appuie sur des partenaires de premier rang, qu'ils soient :

- Publics (Rectorat de Versailles, EPV, CYU, Région Idf),
- Privés (Fondation Bettencourt Schueller, Fondation Hermès, Fondation Engie...)
- Financeurs engagés dans l'innovation (BPI, Banque des territoires, ...)
- Professionnels (Meilleurs ouvriers de France, Maîtres d'Art, Compagnons du devoir et du tour de France,...).





## Un Campus ressource pour les entreprises et artisans des filières

Les usagers du Campus sont aussi des entreprises, des artisans ou créateurs d'entreprise qui peuvent bénéficier des espaces pour créer des synergies, développer une activité, sourcer des fournisseurs, innover sur des matières ou sourcer des apprentis. Il s'agit en effet de répondre aux besoins des entreprises et artisans en ressources humaines en leur donnant à voir les talents et compétences des jeunes lors de speed-meeting.

Le **CAMPUS VERSAILLES** permettra aux étudiants entrepreneurs (PEPITE), aux start-ups, aux PME de ces filières (réseaux CPME, EdTech France, CMA, CCI, GMH, CAPEB ou encore label EPV) de développer leurs innovations et de les prototyper avec les élèves et stagiaires, dans des espaces dédiés, dans le cadre de projets encadrés, sélectionnés et accompagnés.

Dans ce contexte, des ateliers ou bureaux d'artisans sont présents au sein du Campus ainsi que des ateliers partagés et des espaces de coworking. Une programmation événementielle leur est dédiée.

De plus, des programmes de formation professionnelle à destination des artisans est développée en concertation avec les acteurs de terrain au vu des grandes évolutions des filières.

## Un campus tiers-lieux pour une expérience de vie : réaliser pour se réaliser

Tous les publics présents au sein du Campus sont amenés à vivre des expériences fortes et des rencontres sur ce campus pensé comme un lieu de vie avec la possibilité de nocturnes, de hackathons, avec des espaces de détente et de sport, de restauration légère (gérés par le CROUS) et l'accès à toutes les facilités de l'agglomération.

Les apprenants auront l'occasion de travailler dans le cadre de chantiers réels, sur des ouvrages de commande ou encore pour un défi pluridisciplinaire sur une thématique apportée par une entreprise, un laboratoire, une fondation ou encore le ministère de la Culture.

Vivre cette expérience des chantiers de Versailles, c'est donc celle de "vivre ensemble" et de se rencontrer, dans le lien enseignement scolaire / enseignement supérieur / artistes / entreprises / chercheurs dans une optique de mixité sociale, au cœur d'une ville d'art et de culture.

## Un campus pour innover et rayonner à l'international

Ce campus a également vocation à être un projet « vitrine » en France et à l'international. Il donnera à voir l'excellence créative des formations, les métiers & chantiers du Château de Versailles et du patrimoine à la française, les ouvrages de restauration (avec la présence du C2RMF situé dans les Petites Ecuries voisines), les innovations, le fruit de la recherche sur les matériaux, les modes de transmission du savoir (dans le respect des traditions ou à travers de nouveaux outils numériques), les réalisations des apprenants (notamment les chefs d'œuvre, les grands projets y sont exposés), les œuvres des plus grands artisans français (avec la présence dans la communauté du Campus des Maîtres d'art, des Meilleurs Ouvriers de France, etc...). Il s'agit de susciter des vocations chez les visiteurs, de les orienter vers ces métiers,- qu'il s'agisse de formation initiale ou continue – ou simplement de faire connaître le travail des artisans d'exception pour renforcer leur rayonnement dans la vie économique et sociale du pays.

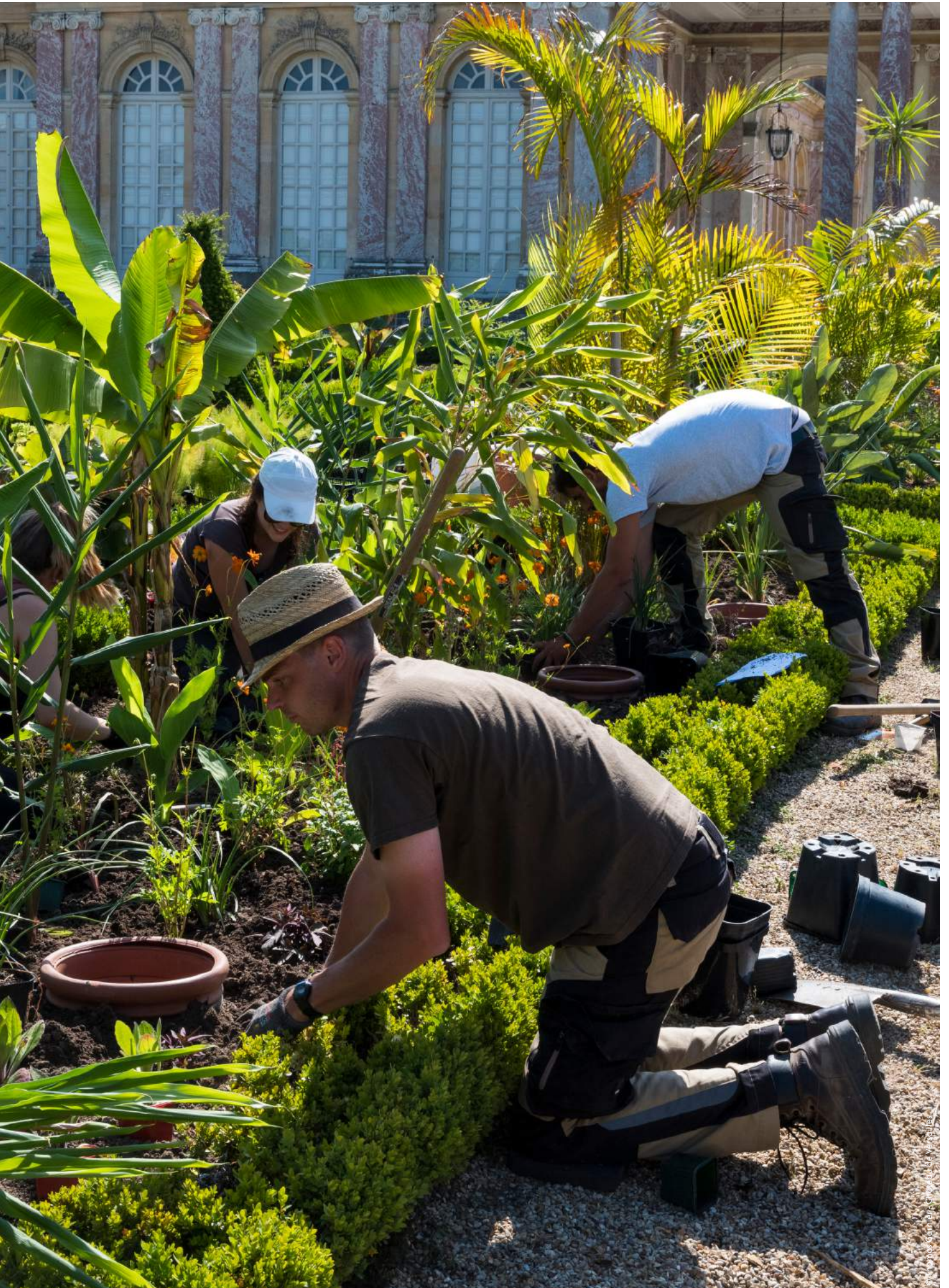




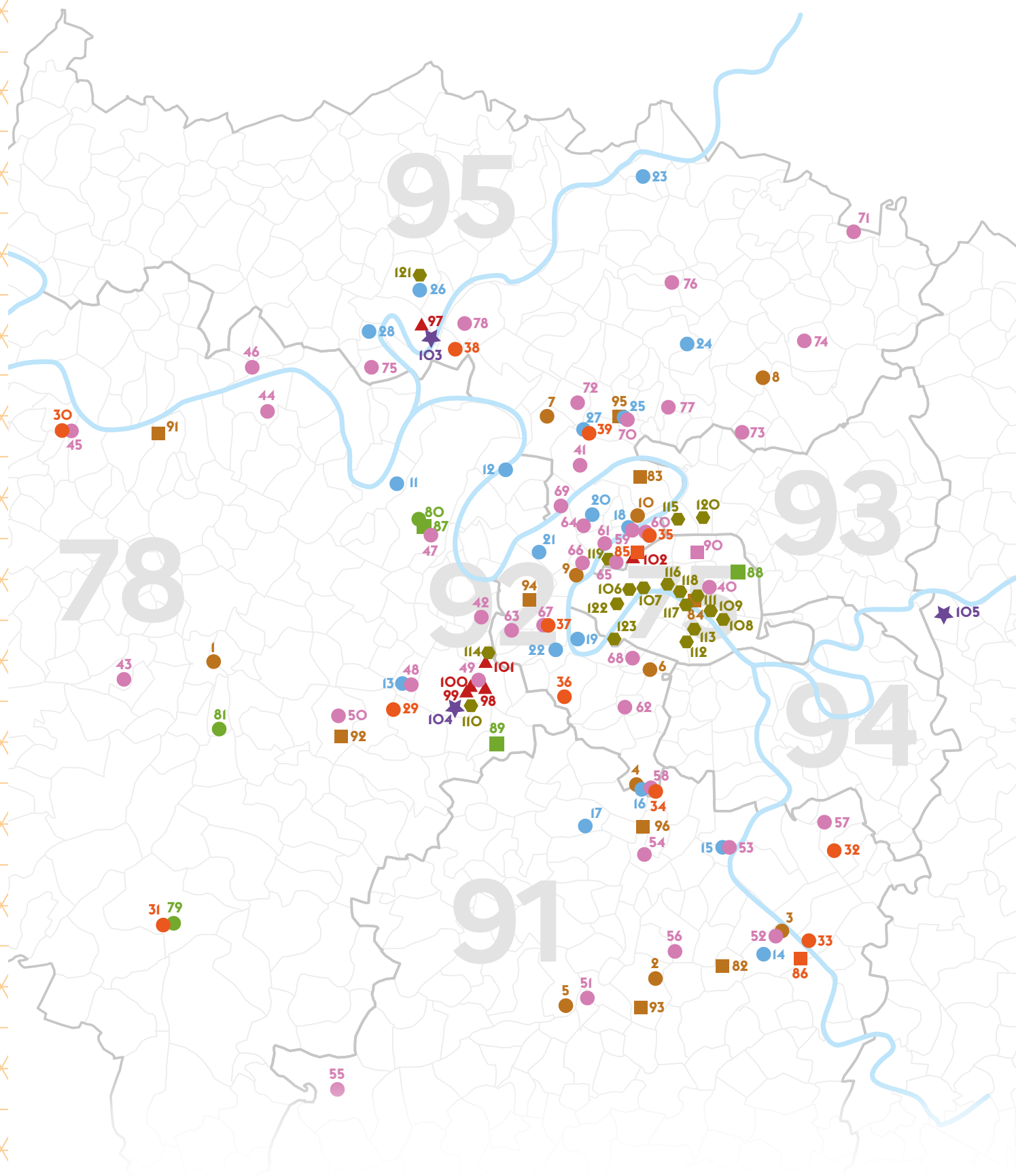
## Un Campus en lien étroit avec les besoins des acteurs économiques

Les acteurs professionnels (entreprises, associations, organisations, lieux d'exception, musées...) sont au cœur du dispositif, à la fois partenaires et contributeurs du projet pédagogique et du développement du Campus. Ainsi, chacune des filières thématiques rassemble des entreprises et des branches professionnelles fortement engagées dans le projet. Parmi celles-ci, le GMH (le Groupement des entreprises de restauration des monuments historiques), l'UMPI (Union des Métiers du Plâtre et de l'isolation), l'INMA (Institut national des métiers d'art), l'Académie de la Cuisine ou les associations des Compagnons du devoir et du tour de France comptent parmi les membres les plus actifs. En effet, les savoir-faire du patrimoine et de l'artisanat d'excellence du Campus se développent et se transmettent au sein d'entreprises de tailles variées, fortement ancrées dans les territoires, et exerçant, pour certaines, dans le monde entier. Elles composent un paysage professionnel exceptionnel et pourtant très atomisé. Le Campus propose d'être un repère pour l'ensemble de ces acteurs aussi bien qu'un relais de leurs besoins en termes de ressources et d'innovation. À travers l'alliance inédite de ces acteurs, publics et privés, l'enjeu est bien de rendre visible une « French Fab », artisanale et patrimoniale, porteuse d'innovation, en contrepoint du dynamisme de la « French Tech ».





## L'écosystème du Campus : un réseau de territoire en construction



## ● LYCÉES

### Patrimoine bâti

1. Lycée Polyvalent Viollet Le Duc (VILLIERS-SAINT-FREDERIC)
2. Lycée Jean-Pierre Timbaud (BRETIGNY-SUR-ORGE)
3. Lycée professionnel Auguste Perret (EVRY COURCOURONNES)
4. Lycée professionnel Gustave Eiffel (MASSY)
5. EREA Château du Lac (OLLAINVILLE)
6. Lycée Jean Monnet (MONTROUGE)
7. Lycée Le Corbusier (CORMEILLES-EN-PARISIS)
8. Lycée professionnel Pierre Mendès France (VILLIERS-LE-BEL)
9. Lycée Lycée Louis Blériot (SURESNES)
10. Lycée EREA Martin Luther King (ASNIERES-SUR-SEINE)

### Métiers d'art et design

11. Lycée professionnel Adrienne Bolland (POISSY)
12. Lycée polyvalent Jules Verne (SARTROUVILLE)
13. Lycée professionnel Jean Perrin (SAINT-CYR-L'ECOLE)
14. Lycée polyvalent Georges Brassens (EVRY-COURCOURONNES)
15. Lycée Jean Monnet (JUVISY-SUR-ORGE)
16. Lycée professionnel Gustave Eiffel (MASSY)
17. Lycée St Martin (PALAISEAU)
18. Lycée professionnel de Prony (ASNIERES-SUR-SEINE)
19. Lycée polyvalent Etienne-Jules Marey (BOULOGNE-BILLANCOURT)
20. Lycée polyvalent Garamont (COLOMBES)
21. Lycée Louise Michel (NANTERRE)
22. Lycée JP Vernant (SEVRES)
23. EREA Françoise Dolto (BEAUMONT-SUR-OISE)
24. Lycée polyvalent Georges Sand (DOMONT)
25. Lycée professionnel Ferdinand Buisson (ERMONT)
26. Lycée Notre-Famille (OSNY)
27. Lycée St Jean (SANNOIS)
28. Lycée polyvalent Camille Claudel (VAUREAL)

### Gastronomie

29. Lycée polyvalent Hôtellerie et Tourisme (GUYANCOURT)
30. Lycée polyvalent Camille Claudel (MANTES-LA-VILLE)
31. Lycée polyvalent Louis Bascan (RAMBOUILLET)
32. Lycée polyvalent privé Saint Pierre (BRUNOY)
33. Lycée professionnel Château des Coudraies (ETIOLLES)
34. Lycée professionnel Théodore Monod (ANTONY)
35. Lycée polyvalent René Auffray (CLICHY)
36. Lycée des métiers Les Côtes de Villebon (MEUDON)
37. Lycée des métiers Santos Dumont (SAINT-CLOUD)
38. Lycée professionnel Auguste Escoffier (ERAGNY)
39. Lycée EREA La Tour du Mail (SANNOIS)

### Accueil et tourisme

40. Lycée polyvalent Simone Weil (PARIS)
41. Lycée polyvalent Hôtellerie et Tourisme (GUYANCOURT)
42. Lycée polyvalent Pierre Corneille (LA CELLE-SAINT-CLOUD)
43. Lycée polyvalent Jean Monnet (LA QUEUE-LES-YVELINES)
44. Lycée polyvalent Vaucanson (LES MUREAUX)
45. Lycée polyvalent Camille Claudel (MANTES-LA-VILLE)
46. Lycée professionnel privé Rouleau (MEULAN)
47. Lycée polyvalent Saint Vincent de Paul (SAINT-GERMAIN-EN-LAYE)
48. Lycée professionnel Jean Perrin (SAINT-CYR-L'ECOLE)
49. Lycée polyvalent Saint Vincent de Paul (VERSAILLES)
50. Lycée professionnel Henri Matisse (TRAPPES)
51. Lycée professionnel Paul Belmondo (ARPAJON)
52. Lycée polyvalent Charles Baudelaire (EVRY-COURCOURONNES)
53. Lycée professionnel Jean Monnet (JUVISY-SUR-ORGE)
54. Lycée professionnel Jean Perrin (LONGJUMEAU)
55. Lycée polyvalent Nikola Tesla (DOURDAN)
56. Lycée polyvalent Paul Langevin (SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS)
57. Lycée professionnel Louis Armand (YERRES)
58. Lycée professionnel Théodore Monod (ANTONY)
59. Lycée polyvalent de Prony (ASNIERES-SUR-SEINE)
60. Lycée polyvalent René Auffray (CLICHY)
61. Lycée professionnel Paul Painlevé (COURBEVOIE)
62. Lycée professionnel privé Saint François d'Assise (FONTENAY-AUX-ROSES)
63. Établissement régional d'enseignement adapté Jean Monnet (GARCHES)

64. Lycée professionnel La Tournelle (LA GARENNE-COLOMBES)
65. Lycée polyvalent privé La Trinité (NEUILLY-SUR-SEINE)
66. Lycée professionnel Voilin (PUTEAUX)
67. Lycée polyvalent Santos Dumont (SAINT-CLOUD)
68. Lycée professionnel Louis Dardenne (VANVES)
69. Lycée polyvalent Eugène Ronceray (BEZONS)
70. Lycée professionnel Ferdinand Buisson (ERMONT)
71. Lycée polyvalent Charles Baudelaire (FOSSES)
72. Lycée polyvalent privé Jeanne d'Arc (FRANCONVILLE)
73. Lycée polyvalent Arthur Rimbaud (GARGES-LES-GONESSE)
74. Lycée polyvalent Romain Rolland (GOUSSAINVILLE)
75. Lycée polyvalent de L'Hautail (JOUY-LE-MOUTIER)
76. Lycée professionnel Jean Mermoz (MONTSOULT)
77. Lycée professionnel Turgot (MONTMORENCY)
78. Lycée polyvalent Edmond Rostand (SAINT-OUEN-L'AUMÔNE)

### Horticulture, paysage et agriculture

79. La Bergerie nationale (RAMBOUILLET)
80. AgroCampus (SAINT-GERMAIN-EN-LAYE)
81. Le CHEP (TREMBLAY-SUR-MAULDRE)

### ■ CFA

82. CFA Faculté des métiers (BONDOUFLE)
83. LEA-CFI (GENNEVILLIERS)
84. CFA des Compagnons du devoir (PARIS)
85. École de Paris des Métiers de la Table (PARIS)
86. CFA Faculté des métiers (EVRY-COURCOURONNES)
87. CFA Agrocampus (SAINT-GERMAIN-EN-LAYE)
88. CFA Les fleuristes (PARIS)
89. LEA-CFI (JOUY-EN-JOSAS)
90. CFA Stephenson (PARIS)
91. LEA CFI (AUBERGENVILLE)
92. CFM BTP (TRAPPES)
93. BTP CFA Île-de-France (BRETIGNY-SUR-ORGE)
94. BTP CFA (RUEIL-MALMAISON)
95. BTP CFA (ERMONT)
96. Centre Gustave Eiffel (CHILLY-MAZARIN)

### ▲ ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

97. CY Cergy Paris Université (CERGY-PONTOISE)
98. Université de Versailles-Saint-Quentin (VERSAILLES)
99. École nationale supérieure de paysage de Versailles (VERSAILLES)
100. École nationale supérieure d'architecture de Versailles (VERSAILLES)
101. ISIPCA (VERSAILLES)
102. LA FABRIQUE-ISIPCA (PARIS)

### ★ LABORATOIRES ET CENTRES DE RECHERCHE

103. Fondation des sciences du patrimoine (CERGY-PONTOISE)
104. Centre de recherche et de restauration des musées de France (VERSAILLES)
105. Laboratoire de recherche des monuments historiques (CHAMPS-SUR-MARNE)

### ◆ RÉSEAUX PROFESSIONNELS

106. Groupement des entreprises de restauration des monuments historiques (GMH) (PARIS)
107. Fédération Française du Bâtiment (FFB) (PARIS)
108. Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) (PARIS)
109. INMA (PARIS)
110. Union Compagnonnique des Compagnons du Tour de France des devoirs unis (VERSAILLES)
111. Compagnons du devoir (PARIS)
112. Fibois (PARIS)
113. ArgoParisTech (PARIS)
114. Château de Versailles (VERSAILLES)
115. Région Île-de-France (SAINT-OUEN)
116. Fondation d'entreprise Hermès (PARIS)
117. Monnaie de Paris (PARIS)
118. Musée des Arts Décoratifs (PARIS)
119. Fondation Bettencourt Schueller (NEUILLY-SUR-SEINE)
120. Les Fermes de Gally (SAINT-CYR)
121. Académie nationale de Cuisine (OSNY)
122. Confédération nationale de la boulangerie et de la boulangerie pâtisserie française (PARIS)
123. Accor (ISSY-LES-MOULINEAUX)



Fondation  
Bettencourt  
Schueller

Reconnue d'utilité publique depuis 1987

## LE SOUTIEN DE LA FONDATION BETTENCOURT SCHUELLER

À la fois fondation familiale et fondation reconnue d'utilité publique depuis sa création, la Fondation Bettencourt Schueller entend « donner des ailes aux talents », pour contribuer à la réussite et à l'influence de la France. Pour cela, elle recherche, choisit, soutient, accompagne et valorise des femmes et des hommes qui imaginent aujourd'hui le monde de demain, dans trois domaines qui contribuent concrètement au bien commun : les sciences de la vie, les arts et la solidarité.

Dans un esprit philanthropique, elle agit par des prix, des dons, un accompagnement personnalisé, une communication valorisante et des initiatives co-construites.

Depuis sa création en 1987, elle a récompensé 620 lauréats et soutenu plus de 1 000 projets portés par de talentueuses personnalités, équipes, associations et organisations.

La Fondation Bettencourt Schueller est mécène fondateur du projet « Campus Versailles, Patrimoine et Artisanat d'excellence », un programme de formation, de recherche et de développement économique unique sur le territoire francilien, et destiné à rayonner à l'étranger.

Ce projet incarne des valeurs chères à la Fondation que sont l'excellence, l'interdisciplinarité et l'innovation. Ce Campus trouve pleinement sa place dans l'engagement philanthropique que la Fondation porte pour valoriser la dimension contemporaine des métiers d'art. Il contribuera à former une nouvelle génération d'artisans d'art plus soucieux des enjeux sociétaux et plus enclins aux dialogues et apportera une meilleure adéquation entre la formation et les besoins des professionnels des cinq filières économiques d'excellence.

Plus d'informations sur [www.fondationbs.org](http://www.fondationbs.org) | Twitter : @Fondation\_BS | Instagram : @fondationbettencourtschueller | Facebook : @BettencourtSchuellerFoundation | #TalentFondationBettencourt.

## Un écosystème innovant façonné par et pour encourager la diversité de ses apprenants

Le Campus met au cœur de son offre les **apprenants de la voie professionnelle**. À travers eux, c'est une diversité de candidats, de talents, d'intelligences, de modes d'apprentissage, d'origines sociales et géographiques que le Campus souhaite faire vivre contribuant ainsi à l'égalité des chances. L'objectif est de faire du Campus « **le plus grand terrain d'apprentissage et de réalisation des jeunes dans les métiers du patrimoine, y compris pour les plus éloignés de la culture** » (Charline Avenel).

Le Campus Versailles veut offrir un lieu d'apprentissage par le « faire », où élèves, étudiants, entreprises et fédérations d'entreprises pourront venir, apprendre, exécuter, se documenter et faire évoluer les gestes des métiers d'hier et de demain.

En fédérant les acteurs économiques, de la culture, de la création, de la formation et de la recherche, le Campus souhaite relever les défis de l'élévation du niveau général, de la transmission et du renouvellement des métiers du patrimoine et des métiers d'art.

Pour y parvenir, le Campus développe une offre en trois volets, qui s'appuie sur une **pédagogie innovante** basée sur l'accompagnement individualisé, des dispositifs d'orientation originaux, des expériences immersives, des chantiers école et un programme de mentorat ambitieux.



© Didier Saulnier - Château de Versailles

### **Un large spectre de publics**

Le Campus Versailles est ouvert à des publics variés avec des offres fléchées spécifiques et des offres ouvertes à tous. Parmi ses publics, on retrouve :

- **Les jeunes apprenants**  
Les **collégiens** qui souhaitent s'orienter, découvrir et s'initier aux métiers du Campus. Les **lycéens** (en particulier de la voie professionnelle) et les étudiants qui veulent se former, rencontrer des professionnels, développer des projets et s'orienter.
- **Les formateurs des établissements membres de la communauté** qui s'engagent dans l'innovation pédagogique et souhaitent développer des collaborations, des compétences et des projets au sein du Campus.
- **Les adultes en formation continue ou en reconversion** qui souhaitent approfondir leur savoir-faire, développer des compétences, innover, ou prendre une orientation professionnelle nouvelle dans les secteurs du patrimoine et de l'artisanat.
- **Les entreprises** qui veulent soutenir la formation de leurs collaborateurs, identifier des talents, contribuer à la transmission des savoir-faire, créer de nouveaux parcours de formation ou profiter du cadre du Campus pour fédérer leurs équipes.
- **Le Grand Public** (familles, curieux, riverains...) qui s'intéresse aux parcours professionnels, métiers, techniques, écosystème de formation ou souhaite s'initier à des savoir-faire d'exception.

---

## 1.2 L'offre du Campus : se former, vivre des expériences et donner à voir

---

### Former : une offre de formation en synergie avec les propositions des acteurs du territoire

#### **L'orientation : le point de départ de tous les programmes**

À travers des outils, des rencontres et un service d'accompagnement, le Campus propose pour les jeunes et leurs familles un décryptage des offres de formation du territoire, avec leurs enjeux et leurs complémentarités. L'orientation est la première mission du Campus, qui réinvente le sujet et facilite la création de parcours de formation adaptés à chacun.

### DES DISPOSITIFS D'ORIENTATION IMMERSIFS NOURRIS DE RENCONTRES ET D'EXPÉRIMENTATION

#### **Les lundis de la Voie Professionnelle**

Dans sa mission d'aide à l'orientation des jeunes, le Campus a mis en place des journées dédiées afin d'augmenter la visibilité des filières de la voie professionnelle auprès des publics de collège (enseignants et élèves), dans le champ des 5 filières du Campus.

**Pour qui ?** Les collégiens de l'Académie de Versailles

**Pour quoi ?** Leur faire découvrir des métiers d'exception et leur permettre de librement poser des questions et faire part de leurs réflexions.

**Comment ?** 5 journées organisées au château de Versailles, à la rencontre d'artisans et de professionnels qui présentent leurs métiers, leurs parcours, leurs histoires et proposent aux élèves de s'essayer, le temps de quelques heures à la pratique de leurs arts autour d'un chantier.

Des ateliers sont également organisés avec des artistes pour permettre aux élèves de s'approprier les contenus de leurs rencontres à travers une expérience artistique. L'ensemble de ces rencontres font l'objet d'une préparation en amont avec les enseignants partenaires et d'une captation pour faciliter la diffusion large de ces rencontres.



## **MANUFACTO : Le programme de sensibilisation aux métiers d'art en collaboration avec Hermès**

En 2016, la Fondation d'entreprise Hermès crée Manufacto, la fabrique des savoir-faire, un dispositif inédit de sensibilisation aux métiers de la main en milieu scolaire. Initiation aux savoir-faire, partage d'un regard neuf sur l'artisanat : au fil de l'année, les élèves conçoivent un objet contemporain en découvrant les gestes, techniques et outils des artisans qui leur transmettent le plaisir de « faire ».

Manufacto se déploie à raison de douze séances de deux heures par classe, pendant les heures de cours, au sein de l'établissement scolaire volontaire. Le projet est pleinement intégré au cursus, du primaire au lycée. Encadrés par un trio de professionnels – un artisan, un assistant et un enseignant –, les élèves découvrent ainsi les gestes créateurs de la maroquinerie, de la menuiserie, de la sellerie-garnissage. Depuis la rentrée scolaire 2019-2020, un quatrième savoir-faire est proposé : la plâtrerie. À chaque niveau correspond un objet spécifique, spécialement imaginé par un duo de designers selon un cahier des charges exigeant.

À partir de la rentrée 2021, la Fondation Hermès a confié au Campus Versailles la mise en œuvre de ce programme sur le territoire de l'Académie de Versailles, proposant ainsi la mise en place d'un premier partenariat concret, en ligne avec les valeurs de chacun.

## **Les Vacances Au Campus**

Ces parcours, co-construits avec les lycées professionnels et les partenaires du projet, donnent l'occasion aux équipes pédagogiques volontaires de faire découvrir aux élèves une autre manière d'aborder les métiers du patrimoine, en conciliant ouverture culturelle, activités de plein air, loisirs, immersion professionnelle et engagement collectif pendant la période des vacances scolaires.

### **Le principe : un programme d'une semaine, autour d'ateliers, de visites, de rencontres, de démonstrations...**

Pensé pour chaque période de vacances scolaires, chaque parcours s'envisage comme une parenthèse immersive, avec des objectifs communs mais adaptables aux ambitions portées chaque équipe pédagogique engagée :

- Proposer des « colonies de vacances apprenantes » à des jeunes n'ayant pas l'occasion de partir,
- Compléter et enrichir des enseignements reçus dans l'année,
- Favoriser une ouverture culturelle et l'apprentissage de savoir-faire nouveaux,
- Expérimenter des pratiques inédites,
- Proposer des parcours d'aide à l'orientation par l'expérimentation,
- Développer la créativité, la collaboration et la confiance en soi.

### **Pour qui ?**

Les parcours proposés s'adressent à des élèves de collèges, de lycées professionnels, mais également de lycées technologiques et généraux, selon la nature de leurs besoins. Chaque semaine est conçue pour un groupe de 10 à 15 élèves, au travers d'un micro-projet qui alternera des phases de travail en équipe et de rencontres au sein des établissements et des sorties thématiques à l'extérieur.

### **Comment ?**

Les parcours proposés sont conçus comme des ponts pour aider des jeunes à développer leurs projets professionnels ou leurs engagements personnels. Co-construits entre des pédagogues et enseignants du secondaire, du monde culturel, des entreprises, des acteurs associatifs et des enseignants du supérieur, ils visent à permettre aux jeunes de rencontrer des publics très variés, à comprendre les univers de chacun, dans un esprit bienveillant, de rencontres et de partages.

### Cinq parcours de Vacances Au Campus :

- **Parcours 1 : « Découverte des gestes professionnels »**  
Sensibilisation par la découverte et la pratique aux métiers artisanaux, en vue de susciter des vocations et consolider les choix d'orientation. Pendant une semaine, les élèves sont accompagnés par des experts autour de métiers ciblés.
- **Parcours 2 : « Mon projet, mon orientation »**  
Cette semaine vise, dans une dynamique de co-développement et au travers de visites, d'ateliers, de jeux de rôles et d'activités en pleine nature, à mieux déterminer son projet d'études, autant que son projet personnel, pour se projeter plus sereinement.
- **Parcours 3 : « Sensibilisation à l'entrepreneuriat »**  
Au travers d'un micro-projet d'une semaine, les élèves sont amenés à développer des compétences douces au travers d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat. Cette semaine est destinée à des lycéens de Première (G/T/P), et vise à sensibiliser à la culture d'entreprise, dans l'objectif d'accompagner l'orientation en fin de terminale.
- **Parcours 4 : « De la fourche à la fourchette »**  
Au travers d'un micro-projet d'une semaine, les élèves sont amenés à découvrir la chaîne de métiers qui relie le monde agricole à ceux de l'accueil et de la restauration, en vue de développer une culture élargie, une conscience citoyenne et une sensibilité accrue à la question de la transition écologique.
- **Parcours 5 : « De la forêt au salon »**  
Au travers d'un micro-projet d'une semaine, les élèves sont amenés à mieux appréhender la chaîne du bois qui relie les métiers forestiers au design, aux métiers d'art et aux métiers de la menuiserie et de la construction. Ils sont amenés à développer une sensibilité à la question de création raisonnée, ainsi qu'un regard citoyen plus affuté sur la question de la production et de la transformation de la matière.

### La formation : des programmes adaptés à tous les publics

L'offre de formation du Campus s'appuie donc en premier lieu sur les offres des acteurs de son écosystème. Il travaille à les rendre visible et à tracer les complémentarités entre elles. En complément, le Campus crée des parcours nouveaux, en phase avec les besoins des entreprises et l'évolution des pratiques. C'est en ce sens qu'il décline une offre de formation originale déclinée comme suit :

- Les formations « additionnelles » : le Campus propose des « modules » ou « briques » de formation additionnelles afin de renforcer les parcours existants au sein des établissements partenaires. Ces modules d'ouverture et d'approfondissement proposés principalement aux lycées professionnels et agricoles abordent des thèmes généraux tels que l'histoire de l'art, l'architecture, l'environnement entrepreneurial, la transition écologique des métiers, qui permettent d'enrichir le bagage de connaissances de chaque lycéen pour lui permettre d'aborder des parcours dans les métiers du patrimoine mieux équipé.

- Les dispositifs passerelles : le Campus contribue à mettre en place des dispositifs de soutien pour les jeunes lycéens des lycées professionnels, sûrs de leurs projets professionnels, et qui souhaitent s'engager dans une poursuite d'étude. Ces dispositifs répondent à une logique de filière ou de « familles de métiers » à travers des « PASS » pour les jeunes volontaires qui se voient proposer des enseignements supplémentaires et un accompagnement spécifique.
- Les formations « Campus » : répondant aux attentes à la fois des jeunes et des entreprises, le Campus propose des formations inédites aux lycéens bacheliers ou détenteurs de CAP permettant de suivre des parcours préparatoires aux métiers du patrimoine, en découvrant plusieurs métiers. Ainsi, dès la rentrée 2021, les apprenants du Campus, âgés de 18 à 28 ans pourront découvrir 3 parcours d'un an, validés par un BAC + 1, d'initiation aux métiers de l'artisanat et du patrimoine, leur permettant de valider leurs aspirations et de gagner en maturité sur les métiers :
  - L'Année Tremplin « de la forêt au salon : vers les métiers du bois »,
  - L'Année Tremplin « de la terre à la table : vers les métiers de la gastronomie »,
  - Le DU Patrimoine bâti.
- Les formations de formateurs du Campus : le Campus vise à accompagner la transformation de l'appareil de formation en proposant un programme large de formation continue à destination des enseignants et formateurs de tous les établissements partenaires. Ces modules de formation touchent aussi bien aux enjeux d'innovation pédagogique, à l'intégration de nouvelles modalités d'enseignement que de blocs de connaissances et de compétences spécifiques.
- Des programmes de formation continue pour des professionnels en approfondissement ou en reconversion : à partir de la rentrée 2022, le Campus développera une offre de formation continue, en partenariat avec les établissements membres du Campus et en lien avec les attentes des publics. Cette offre, au-delà des compétences métiers veillera à déployer un accompagnement spécifique à chacun.

À côté de ces parcours « tremplin », des formations de spécialisations sont développées pour répondre aux enjeux de pénurie de main-d'œuvre sur des métiers spécifiques. Ainsi, la rentrée 2021 verra la création d'une formation dédiée au métier de plâtrier dans le patrimoine, conçue en partenariat avec les professionnels de l'Union des Métiers du Plâtre et de l'Isolation. Plusieurs autres programmes de spécialisation sont en programmation pour la rentrée 2022.



## DES PROGRAMMES DE FORMATION D'EXCELLENCE POUR DÉTECTER LES TALENTS, LAISSER LE TEMPS À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET À L'EXPÉRIMENTATION

### **Le Pass Sup Gastronomie : un passeport pour un parcours d'excellence**

Dispositif d'accompagnement des lycéens de la voie professionnelle dans la filière de la gastronomie, le dispositif « Pass Sup » a été conçu en collaboration entre CY Cergy Paris Université et l'Académie de Versailles pour identifier tôt dans leurs parcours des jeunes orientés vers les filières de la restauration et de l'alimentation et qui souhaitent poursuivre leurs études dans le secteur de la gastronomie. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement spécifique, dès la classe de 1<sup>ère</sup>, destiné à préparer ces jeunes à un parcours de réussite dans le supérieur.

Le programme propose, en complément de leur programme académique, des cours et ateliers d'ouverture, un suivi personnalisé pour aider à l'élaboration du projet professionnel, des rencontres privilégiées entre étudiants et professionnels et une pédagogie de suivi de projets.

Ouvert à la rentrée 2021-2022, il accueille 15 élèves venus de différents lycées professionnels de l'Académie de Versailles.

### **Les Années Tremplin, des programmes BAC+I uniques : l'exemple du DU « de la forêt au salon, vers les métiers du bois »**

L'année Tremplin « de la forêt au salon » propose aux jeunes de 18 à 28 ans un diplôme universitaire (DU) sous forme de parcours de découverte et d'approfondissement de compétences et connaissances dans 3 filières distinctes et complémentaires. Il s'agit donc d'un parcours trans-filière qui mêle la compréhension des espaces paysagers et forestiers, des enseignements sur le patrimoine bâti, les métiers d'art et du bois et qui propose une traversée de la chaîne de valeur des métiers de l'artisanat du bois.

Les enseignements abordent des matières telles que la sylviculture et l'exploitation forestière, le design et métiers d'art, l'artisanat du bois, la menuiserie, la charpente et les aspects du bâti). Des modules supplémentaires traitent des compétences transversales, de l'ouverture culturelle, de l'orientation et de l'entrepreneuriat. L'approche de l'entrepreneuriat a la double vocation de contribuer au développement des compétences transversales utiles à tout étudiant pour mener à bien son projet de formation et d'insertion professionnelle (chacun est entrepreneur de son parcours de formation) et de permettre à ceux qui souhaitent s'orienter vers la création d'activité de développer les savoirs et savoir-faire nécessaires dans un cadre accompagné.

Formation innovante, avec des enseignants de haut niveau, des intervenants reconnus et un accompagnement personnalisé, le parcours permet aux jeunes de prendre le temps de la réflexion, d'expérimenter, de construire leurs projets professionnels et de tester leurs appétences, en dehors des cursus classiques. Ce format mixte d'expérimentation, d'apprentissage et d'orientation a pour objectif de permettre à des jeunes motivés mais en quête de leur projet professionnel de venir s'essayer à des matières nouvelles ou d'approfondir des savoirs déjà acquis dans le secondaire et de préciser leurs choix d'orientation.

Cette année Tremplin s'adresse à des jeunes issus prioritairement de la voie professionnelle, mais est ouverte aussi aux jeunes issus des voies technologique et générale. L'année Tremplin s'adresse à des jeunes intéressés par les métiers de l'artisanat et du patrimoine, mais en recherche de projets ou souhaitant confirmer leur intérêt pour ces métiers. Les jeunes en décrochage scolaire, motivés par le fait de retrouver des repères (dispositifs MLDS) sont les bienvenus.

Le parcours est porté par une équipe pédagogique constituée d'enseignants issus des établissements partenaires du Campus et d'intervenants professionnels. Des coachs et mentors dédiés sont mis au service des apprenants durant leur année.

### **La FCIL plâtre : une année de spécialisation post-bac dédiée aux bacheliers et diplômés de CAP**

La Formation Complémentaire d'Initiative Locale (FCIL) Innovation Plâtre & Restauration du Patrimoine est une formation d'excellence sur le métier de plâtrerie traditionnelle, née d'un partenariat entre le monde professionnel et l'Éducation nationale.

Concrètement, l'Union des Métiers du Plâtre et de l'Isolation (UMPI-FFB) et Le Campus Versailles se sont associés pour élaborer une formation spécifique aux métiers traditionnels du plâtre (plâtrerie traditionnelle, staff, gypserie et stuc) ceci afin de sauvegarder les savoir-faire d'excellence français et assurer les interventions sur les bâtiments patrimoniaux.

Cette formation d'une année scolaire permettra, dans une approche innovante et multi-partenaire de développer culture, savoir-faire et savoir-être autour de ces métiers d'exception.

Elle articulera des temps d'enseignement théoriques en établissement scolaire (Lycée du Patrimoine Bâti Jean Monnet à Montrouge) et enseignements pratiques sur des sites patrimoniaux partenaires du Campus (château de Versailles/Grande Écurie) et lors de formations en entreprises (12 à 14 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel).

Une attestation de compétences reconnue par les acteurs professionnels, ainsi que la mention Label Campus seront délivrées à l'issue de la formation pour faciliter l'embauche.



## Une pédagogie pionnière et ambitieuse d'accompagnement individualisé : le mentorat au Campus Versailles

En 2017, le taux d'emploi des jeunes sortant de cycle professionnel en lycée quel que soit le niveau de formation était de 48 %. Ce trop faible taux s'explique entre autres par l'insuffisante personnalisation de l'accompagnement des élèves. Les barrières à l'insertion ne sont pas uniquement scolaires. Elles peuvent être aussi culturelles (méconnaissance des codes et savoir-être dans le monde professionnel), sociales (manque de repères ou de réseau sur des métiers souhaités inexistant dans son entourage), financières ou psychologiques (manque de confiance en soi), chacune d'entre elles représentant un handicap, qui brident leur avenir.

S'insérer dans la vie professionnelle représente un challenge qui nécessite d'être appréhendé plus largement qu'à travers le seul champ des savoir-faire. C'est pourquoi le Campus Versailles a mis en place un mentorat en trois volets :

- **MENTORAT D'ENGAGEMENT** pour accompagner les jeunes dans leur projet de vie qu'il soit personnel, professionnel, associatif. Il s'agit du dispositif principal du Campus et il s'adresse à des jeunes engagés dans des formations Campus d'une durée de 6 mois minimum.
- **MENTORAT ENTREPRENEURIAL** pour accompagner des jeunes et moins jeunes sur le chemin de l'entrepreneuriat, de la sensibilisation à la mise en œuvre concrète d'un projet entrepreneurial. Ce mentorat se décline en deux variantes : un mentorat de projet, un mentorat entrepreneurial.
- **MENTORAT « VIE PRATIQUE »** pour accompagner des jeunes en situation de précarité dans leurs démarches sociales et l'accompagnement à la vie pratique, sociale et économique.
- L'ensemble de ces dispositifs, mis en œuvre avec des associations partenaires (Institut de L'Engagement, <https://www.engagement.fr/> et Les Entrep : <https://www.lesentrep.fr/>) est coordonné et piloté au sein du Campus par une coach dédiée. Les mentorats peuvent se cumuler.

## Vivre des expériences : un tiers-lieu riche en projets d'expérimentation, d'immersion, de rencontres et de convivialité

Le Campus est un lieu de vie, d'expérimentation et de rencontres au service d'une pédagogie innovante et soucieuse de décloisonner les univers de formation.

Il génère, collecte et diffuse des appels à projets, des commandes ou des opportunités pour permettre aux élèves, étudiants et professionnels de concevoir, prototyper, développer des travaux et des ouvrages, en collectif ou en individuel. L'enjeu est de mettre les apprenants en situations professionnelles réelles, de provoquer des collaborations, de faciliter l'intégration de chantiers école dans les parcours, de déployer une pédagogie par projets, d'accompagner et de nourrir les parcours de chacun.

Chaque membre est invité à soumettre des projets qu'il souhaite développer au sein du Campus. Un comité d'hôtel à projet examine les projets et labellise ceux qui entrent dans le projet et les valeurs du Campus.

Le Campus Versailles est aussi tourné vers l'international : en plus d'accueillir élèves, étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels étrangers, il souhaite jouer un rôle moteur dans la transformation des apprentissages au niveau européen et international, notamment avec l'accueil de délégations et l'incubation de projets européens et internationaux.

La présence de laboratoires de recherche et développement au sein de l'écosystème du Campus ouvre la possibilité de développer des programmes de recherche-action, en lien aussi bien avec les entreprises qu'avec les publics du patrimoine, les enseignants ou les artisans.

Enfin, hébergeant des ateliers partagés au service de ses membres et de ses apprenants, le Campus est un espace de travail partagé, ouvert aux collaborations diverses et soucieux d'animer une communauté de professionnels et d'apprenants de manière conviviale et ouverte.

## Donner à voir : une offre de lieu-vitrine pour promouvoir et faire rayonner le patrimoine et l'artisanat d'excellence au cœur d'un lieu iconique

Projet-vitrine, ancré dans la Grande Écurie du château de Versailles, le Campus souhaite donner à voir l'excellence des formations, des métiers et plus globalement du patrimoine à la française, de ses différents modes de transmission, de ses réalisations.

À travers un programme d'expositions, de cycles de conférences, de colloques, de prix et de partenariats, le Campus vise à susciter des vocations chez les visiteurs, à faire connaître aux jeunes les entreprises du secteur et à provoquer les rencontres autant que les déclics.

À travers un programme d'exposition, de cycles de conférences, de colloques, de prix et de partenariats, le Campus vise à susciter des vocations chez les visiteurs, à faire connaître aux jeunes les entreprises du secteur et à provoquer les rencontres autant que les déclics.

Soucieux de rayonner au-delà de ses murs, le Campus met en place des projets de « caravanes d'exposition », lui permettant de créer des expositions ou des cycles de conférences itinérants dans les différents établissements partenaires, en Île-de-France, en France et à l'international.

### Formation et répartition des publics

1/Des formations initiales ou continues (de 15 à 18 formations par an) de 15 à 20 élèves, soit 350 élèves environ qui se répartissent en :

- CAP ou brevets professionnels (5 à 6 formations) pre-bac ou post-bac / tous âges
- Classe prépas pré et post bac (3 formations) de 16 à 25 ans
- Bac + 1 (3 formations) pour les 18-50 ans
- Formations insérantes mais non diplômantes (3 formations) pour un public de 14 à 25 ans
- Programmes dédiés aux étudiants étrangers (2 à 3 programmes) post-bac

2/Des programmes courts professionnalisants pour des professionnels sur 1 à 6 semaines = 20 programmes par an pour 10 à 20 personnes soit 300 personnes environ :

- Programme d'accompagnement à la reconversion dans les métiers de l'artisanat
- Programme pour accompagner la reprise ou la création d'entreprise dans les domaines du patrimoine et de l'artisanat
- Formation en management d'équipe

### ENTRE 4000 ET 6000 APPRENANTS PAR AN

L'objectif quotidien d'apprenants présents simultanément sera de 250 à 350 personnes/jour dans chaque aile (Saint-Cloud ou Paris), soit de 500 à 700 personnes/jour sur la totalité du Campus.

- Formation en éco - rénovation
- Formations matières biosourcées
- Formation à la fabrication additive dans les métiers de l'artisanat
- Etc...

3/Des master class, stages, ateliers de 1 à 3 jours par an de 10 à 20 personnes, une dizaine par an soit 200 personnes environ ;

4/Summer schools, vacances apprenantes pour Les collégiens, lycéens, les étudiants et étudiants étrangers soit 10 modules annuels de 20 personnes, soit 200 apprenants ;

5/Des cours hebdomadaires d'initiation de 3 heures, soit 10 ateliers de 10 personnes, soit 100 personnes + les cours vitrine

- + Des événements, des forums, des séminaires
- + Des visites et accueils de classes, de scolaires, à la journée

## 1.3 Un Campus, cinq filières économiques d'excellence

Le périmètre de formation du Campus Versailles a été élaboré autour de grandes familles de métiers en tension offrant de réelles opportunités d'insertion professionnelle. Les partenaires professionnels associés à chacune des filières au sein de comités filières qui se réunissent sur une base trimestrielle sont clefs pour établir les programmes de formation et anticiper au mieux les besoins en compétences et l'évolution des métiers.

Le projet a pour ambition de répondre aux enjeux actuels et majeurs rencontrés par ces cinq filières économiques d'excellence :

- Répondre à la problématique capitale de transmission des savoir-faire ;
- Augmenter le nombre de jeunes formés afin de mieux répondre aux besoins d'employabilité ;
- Rendre ces filières plus attractives ;
- Rendre plus compétitives les formations en contribuant à leur mutation et leur adaptation aux enjeux du numérique et l'écologie et en intégrant la formation continue, le développement de leur rayonnement international et l'émergence de nouvelles pratiques ;
- Fédérer les acteurs académiques et économiques.

### Patrimoine bâti :

Métiers d'art autant que du bâtiment, les charpentiers, couvreurs, maçons, tailleurs de pierre, peintres, sculpteurs, marbriers, staffeurs, restaurateurs, menuisiers, etc... dans le patrimoine sont aujourd'hui des métiers fortement créateurs d'emploi et en forte tension.

Ponts entre la tradition et l'innovation, ils intègrent les enjeux numériques et écologiques et proposent des parcours professionnels riches et diversifiés.

### Enjeux de la filière :

- De forts besoins en main-d'œuvre
- Un réel déficit de personnel qualifié
- Des savoir-faire en disparition
- Des besoins importants sur la rénovation énergétique des bâtiments
- Le coût des matières premières et la nécessité de mettre en place une économie circulaire des matériaux

### Les projets de formation déjà en cours :

- DU Patrimoine Bâti (BAC+1)
- DU Tremplin « de la forêt au salon, vers les métiers du bois »
- FCIL techniques du plâtrier dans le patrimoine

**« Nous, ce qui nous plaît... »**  
Après avoir cherché ce qu'on voulait faire, on trouvé le Bac Pro Intervention sur le Patrimoine Bâti. On ne connaissait pas les métiers, mais ça nous a plu. Le travail très précis avec des matériaux nobles sur des réalisations classées « Monuments historiques » c'est hyper intéressant et à chaque fois différent.

Léo, Osvaldo et Naby, élèves au lycée Jean Monnet de Montrouge



## Métiers d'Art et Design :

Arts du bois, du verre, du métal, de la céramique, aussi bien que métiers du graphisme, de l'objet ou de l'espace, les métiers d'art et du design sont aujourd'hui fortement plébiscités et ouverts sur des parcours professionnels très variés, vers la création ou le patrimoine.

### Enjeux de la filière, parmi lesquels :

- Une demande forte à l'international
- Des entreprises fragiles et très atomisées
- La disparition de savoir-faire rares
- Une forte attractivité des métiers de l'artisanat pour les reconversions
- La forte traction du secteur du luxe et ses nouveaux défis

### Les projets de formation déjà en cours :

- Projet pédagogique de réalisation de commande : réalisation du Mobilier du Pilote (Lycée Adrienne Bolland)
- Projet pédagogique de réalisation de commande : réalisation de la Signalétique du Pilote
- DU Tremplin « de la forêt au salon, vers les métiers du bois »
- DU Tremplin : De la Terre à la Table
- Programme MANUFACTO en partenariat avec Hermès

## Pourquoi le Campus peut être un vrai tremplin...



© Adrienne Bolland

Nous avons été sollicités par le Campus pour réaliser le mobilier de la salle prestige. L'équipe enseignante s'est rapidement investie, avec les élèves du Brevet des Métiers d'art Ebénisterie. L'attractivité du projet résidait tout d'abord dans la mise en situation professionnelle des élèves : l'émulation du choix des décors, la plongée dans l'histoire pour trouver de l'inspiration, la recherche de finesse dans la solution de montage. À travers le Campus, notre enjeu est de faire connaître notre lycée, de mettre en avant nos projets et nos compétences et de montrer que les métiers du patrimoine et de l'artisanat allient le savoir-faire artisanal et l'innovation technologique, que ce sont des métiers d'avenir.

Éliane Deriaux, Directrice déléguée  
aux formations professionnelles au lycée  
Adrienne Bolland de Poissy

## Horticulture et espaces paysagers :

Les parcs, jardins et espaces naturels font partie intégrante du patrimoine français et participent à sa renommée. Souvent associés au patrimoine bâti, ce sont des espaces vivants qui demandent entretien, restauration et aménagements en utilisant des techniques et savoir-faire à la fois ancestraux et innovants car devant s'adapter aux transitions écologiques et au changement climatique. Artisans d'excellence, les paysagistes, jardiniers, fleuristes, concepteurs d'espaces naturels mais aussi maraîchers, arboristes ou pépiniéristes exercent des métiers aujourd'hui en tension dans tous les territoires.

### Les enjeux :

- De forts besoins de main-d'œuvre
- Une accélération des projets d'aménagement en espaces paysagers et naturels
- Le déploiement de nouvelles expertises à intégrer aux formations : biodiversité, création ilots végétaux, agriculture urbaine, gestion eau...
- Le développement des projets de relocalisation d'espèces
- Développement de la culture du végétal

### Les projets déjà en cours :

- DU Tremplin : De la Terre à la Table
- Participation Coupe de France des Potagers
- Modules de sensibilisation Parcs, paysages, potagers

## Pourquoi le Campus peut être un vrai tremplin...



© DR

Après un BAC pro en Aménagement paysager, je suis actuellement en BTS aménagement paysager pour un objectif de devenir ingénieur dans ce métier. Ce qui me plaît dans cette filière, c'est la diversité de ce métier artistique qui permet de concrétiser nos conceptions dans la réalisation sur le terrain. Le travail avec le végétal, le vivant, nous donne la possibilité de grandir dans un milieu professionnel malheureusement peu connu. Un projet comme le Campus Versailles est l'occasion de faire connaître ces filières et de rapprocher encore la formation et l'entreprise.

Alexie Grandadam, apprenti en BTSA aménagement paysager à AgroCampus, Saint-Germain-en-Laye

## Gastronomie :

Inscrits au patrimoine immatériel de l'UNESCO, le repas gastronomique français, les métiers qui y sont liés, à travers la cuisine, la pâtisserie et la sommellerie sont aujourd'hui en forte tension. Au cœur des enjeux de l'accueil, de la restauration, de l'innovation culinaire ou des filières d'alimentation, ils doivent s'adapter aux attentes nouvelles des consommateurs vers plus de durabilité en ajustant les apprentissages et en développant de nouveaux procédés, ouvrant ainsi le champ de la créativité et des parcours professionnels. La restauration et la gastronomie assurant le lien entre production d'aliments et consommation, le Campus propose aussi de créer des ponts avec les autres métiers et savoir-faire du patrimoine dans un souci de créativité, de valorisation de l'artisanat d'excellence et de développement de nouveaux horizons.

### Les enjeux de la filière :

- De très forts besoins de main-d'œuvre
- Une évolution des pratiques d'approvisionnement : traçabilité, circuits courts, bio...
- Des attentes sur la relocalisation de filières alimentaires
- La végétalisation des assiettes
- L'évolution des attentes des jeunes sur les rythmes de travail

### Les projets déjà en cours :

- Mise en place PASS SUP Gastronomie
- Programme ERASMUS : Gastronomie de Châteaux :
- DU Tremplin : De la Terre à la Table
- FCIL : Gastronomie et entrepreneuriat

## Pourquoi le Campus peut être un vrai tremplin...

En inscrivant la gastronomie à l'unisson des autres filières de l'artisanat d'excellence, le Campus inscrit encore un peu plus la cuisine comme patrimoine immatériel de notre pays. Sa philosophie s'inscrit dans la continuité de l'essence même de la cuisine : l'approfondissement, le respect des traditions, la transmission, l'innovation mais aussi le dialogue avec d'autres univers dans lesquels aller puiser son inspiration. Les passerelles entre horticulture, design, architecture, tourisme, art de l'accueil et gastronomie sont des leviers d'invention extraordinaires et essentiels pour former les talents de demain. C'est pour cela que nous sommes partenaires et très engagés !



© DR

Patrick Plisson, délégué Île-de-France de l'Académie Nationale de Cuisine

## Accueil, tourisme et services :

Face aux enjeux écologiques et à l'évolution de la demande touristique, un tourisme de territoire, local, nourri d'artisanat et de lieux d'exception, se développe fortement, poussant à la professionnalisation de métiers de valorisation de tous les patrimoines. Hôtes, guides, réceptionnistes, médiateurs, organisateurs etc... sont autant de métiers en forte demande pour permettre au patrimoine de trouver ses publics et aux touristes de mieux connaître et comprendre l'offre culturelle des territoires. Avec une ouverture sur des parcours professionnels très variés, les métiers de l'accueil et du tourisme culturel sont aujourd'hui en pleine réinvention.

### Les enjeux de la filière :

- Un déficit de personnels qualifiés (langues...)
- La reconversion touristique de nombreux sites patrimoniaux
- La demande grandissante en contenus / savoirs culturels touristiques
- Le développement des pratiques numériques (Gamification, plateformes...)
- Le développement du tourisme local

### Les projets déjà en cours :

- DU Tremplin : De la Terre à la Table

## Pourquoi le Campus peut être un vrai tremplin...



© DR

Le Campus offre aux jeunes des mises en situation professionnelles inédites. Les étudiants pourront aborder les pratiques d'accueil mises en œuvre au quotidien par les équipes opérationnelles du château. Ils appréhenderont les notions fondamentales de la qualité de l'accueil et du service, adaptées aux demandes d'un public multiculturel, pour transformer une visite en une expérience unique. C'est forts de ce savoir-faire d'exception que les professionnels du Domaine national de Versailles s'engagent à transmettre une certaine vision de l'accueil et du tourisme, de l'excellence, pour donner aux jeunes les meilleures chances de réussir.

Pierre Aziza, Directeur Adjoint  
du Développement Culturel



## 1.4 Un Campus résolument tourné vers la transition écologique

La transformation de notre économie et de nos sociétés vers la décarbonation et la prise en compte de l'environnement modifient en profondeur la nature du travail et la manière de travailler.

Des métiers spécifiquement liés à la transition écologique se développent et les métiers déjà existants se transforment, nécessitant de nouvelles compétences. Les métiers du patrimoine et de l'artisanat en sont des témoins de choix. Leur lien étroit avec la matière, la réinvention contemporaine de pratiques traditionnelles moins énergivores, la créativité appliquée au réemploi, la prise en compte de la biodiversité ou encore l'expérience du temps long, font de ces métiers les véritables acteurs de terrain de la transformation nécessaire.

Le Campus Versailles propose d'outiller et d'incarner une transition écologique exigeante, créative, collective, ouverte et engageante sur chacune des filières qu'il porte, par exemple avec la formation « cuisine végétale » qui est un dispositif d'accompagnement des enseignants de la voie professionnelle à l'évolution des métiers de la gastronomie, notamment la végétalisation des assiettes.

### La transition écologique est intégrée dans la conception des programmes de formation de chacune des filières du Campus

#### Le patrimoine bâti

Approches d'« éco-construction » ou d'« éco-rénovation », utilisation de matériaux à plus faible empreinte écologique (extraits à proximité, moins transformés que le béton ou le ciment, tels que le bois, la terre, le chanvre, la paille, etc.), réemploi des matériaux, prise en compte de l'environnement local...

#### Les métiers d'art et de design

Economie circulaire, innovation sur les enjeux de réutilisation, de réemploi mais aussi recherche sur l'évolution des matériaux. Le design, en particulier l'éco-design et le design du vivant sont

des accélérateurs de la transition des pratiques au-delà des secteurs de la création.

#### L'horticulture et les espaces paysagers

Proposer des systèmes de production résilients sur le plan social, économique, culturel et bien entendu environnemental. Adapter les pratiques, inventer des modalités de faire plus collectives, plus holistiques, mieux adaptées aux cycles naturels, réinventer les habitats et les cultures d'un monde moins dépendant des énergies fossiles, lever des verrous techniques encore importants et diffuser les imaginaires nouveaux à travers leurs paysages.

#### La gastronomie

Transition alimentaire, santé publique et transition agroécologique de l'agriculture sont étroitement liées. En privilégiant le recours à des produits sûrs, sains, respectueux de l'environnement et des hommes qui les produisent, la grande cuisine et la gastronomie constituent de véritables laboratoires d'expérimentation et d'innovation.

#### Le tourisme et l'accueil

Transition progressive vers un tourisme soutenable : mobilités douces, slow tourisme, éco-tourisme, agri-tourisme, tourisme communautaire, participatif, équitable... Autant de transformations nécessaires pour améliorer l'empreinte écologique des transports ou encore lutter contre les méfaits du tourisme de masse, qui met sous tension les ressources, déséquilibre les écosystèmes locaux et met en péril les sites naturels et patrimoniaux.



#### La Fondation Engie

s'engage aux côtés du Campus Versailles pour développer son projet pédagogique innovant au service de l'insertion professionnelle des jeunes et de l'intégration des enjeux de la transition écologique dans la transformation des enseignements et des métiers.



## 1.5 Le Campus dans la Grande Écurie : un chantier en plusieurs étapes

L'ambition du projet, qui occupera les deux ailes de la Grande Écurie, se traduit dans les faits par des besoins d'espaces aux caractéristiques très diverses. Accueillant des espaces de formation, des ateliers, des lieux de rencontres en petits ou grands groupes, ouverts en partie au grand public, cette infrastructure unique dans le paysage français est un véritable défi pour qui veut remodeler, rénover, adapter un bâtiment historique remarquable.

Le Campus prendra donc peu à peu ses quartiers au sein de la Grande Écurie, rénovée pour s'adapter aux besoins de ses futurs utilisateurs. Ce site concentrera la majeure partie des plateaux techniques, des lieux d'innovations et des espaces de formation et un lieu d'hébergement. Mais les stagiaires du Campus auront également accès dans le cadre de leur formation à plusieurs espaces :

- Au sein du château de Versailles et de son parc, véritables terrains de travaux pratiques et d'apprentissage qui permettront une formation en situation dans un environnement patrimonial exceptionnel. Fontainerie d'art, menuiserie-ébénisterie, dorure et tapisserie autant de spécialités d'excellence dont le château de Versailles est dépositaire.
- Au sein des espaces des établissements partenaires du Campus, parmi lesquels :
  - Le site du Potager du Roi avec l'École Nationale Supérieure de Paysage (ENSP) qui constituera un site de formation pratique pour les métiers de l'horticulture et des espaces paysagers du Campus,
  - Le site de la Petite Écurie qui accueille notamment l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles ENSA-V et les ateliers de restauration du C2RMF qui offriront une complémentarité en termes de plateaux techniques innovants,

- Les espaces de l'ISIPCA,
- Les espaces des lycées professionnels, hôteliers et agricoles membres du projet.

La programmation pédagogique s'appuie sur la mise à disposition de ces différents espaces et champs d'apprentissage pour concevoir des programmes multi-sites au cœur du territoire francilien.



© Didier Saulnier - Chateau de Versailles



## Chronologie du projet et de ses travaux

Ce chantier d'ampleur de rénovation et d'aménagement de la Grande Écurie est décomposé en trois phases :

○ Dans un premier temps, seul le pavillon de tête de l'aile de Paris de la Grande Écurie du château de Versailles est concerné par les travaux d'aménagement intérieur. Il accueille depuis l'automne 2021 le « pilote » du Campus sur une surface d'environ 900 m<sup>2</sup>. Ce « pilote » propose en son sein des espaces modulables multimédia et d'exposition ainsi que des salles réservées aux enseignements, à l'orientation et aux entreprises partenaires. Un FabLab (de poche) permet également aux usagers de disposer d'équipements de qualité. Une pièce organisée autour d'un café-buvette leur permet de se détendre et de se rencontrer.

○ Dans un second temps, l'intégralité de l'aile de Saint-Cloud sera concernée par les travaux. Cette aile devrait être prête d'ici 2025, sur 3 000 m<sup>2</sup>.

○ Enfin, la dernière phase d'investissements sur l'Aile de Paris, à l'horizon 2026, permettra avec l'apport de fonds privés, d'offrir un Campus complet se développant sur 6 000m<sup>2</sup>.

### **2021 : ouverture du pilote, avant-goût et condensé de Campus**

Le pilote est la vitrine opérationnelle de ce que sera le Campus à l'avenir.

Il sera un lieu :

- Opérationnel de formation, adapté aux besoins concrets des cinq filières représentées,
- De rencontres, d'échanges, d'expérience avec des lieux et des espaces conçus pour se rencontrer, échanger, co-créer,
- D'exposition pour montrer les œuvres des élèves, des professeurs et accueillir des entreprises, artisans, experts au sein même du pilote.

L'ouverture du lieu, à la croisée d'un espace de formation, d'un tiers lieu, d'un fablab a donné lieu à une cérémonie d'inauguration qui comptait 400 invités et au lancement des formations et projets du Campus.

Le Pilote reflète l'apport de chacune des cinq filières, au service des enseignants, des élèves, des entreprises et d'une vision large, diversifiée de l'artisanat et du patrimoine.

### **2025 : Ouverture de l'Aile de Saint Cloud**

En 2025, les 3 000 m<sup>2</sup> du Campus seront opérationnels et prêts à accueillir stagiaires, visiteurs, chercheurs, enseignants et grand public Il comportera :

- Une aile ouverte au public en permanence qui permettra l'interaction entre les publics et les personnes, la tenue d'expositions, de conférences et d'événements variés,
- Des espaces spécifiques dédiés à la formation et à la recherche dans chacune des cinq filières du Campus,
- Des espaces mutualisés favorisant les échanges et le travail en mode projet,
- Des espaces d'apprentissage des techniques de communication, de publication, de production de ressources (Centres de ressources multimédia, matériauthèque, studios photos, audio et vidéo...),
- Des espaces de vie, de sport, de convivialité, de tiers-lieux informels favorisant les échanges.

### **2026 : Ouverture de la partie restante de l'Aile de Paris, sur environ 2500m<sup>2</sup>, qui finalisera l'offre du Campus.**

## 1.6 Le Label Campus Versailles

Le Campus fonctionne sur une pédagogie de projets. La communauté du Campus est animée à partir de trois mécanismes :

- La sollicitation de candidatures dans le cadre d'appels à projets / de sollicitations externes qui répondent à sa mission et sur lesquels il se positionne (nationaux, internationaux, privés, etc...),
- Le lancement d'appels à projets interne à sa communauté de partenaires et membres,
- L'appel spontané à des projets issus de l'un des membres de son écosystème.

Dans chacun de ces trois cas, les projets sont soumis au processus de labellisation Campus Versailles.

L'obtention de ce label permet au porteur de projet de bénéficier :

- D'un accès au réseau du Campus : entreprises, organisations culturelles, établissements...,
- D'un accompagnement opérationnel à la réalisation des projets par les équipes du Campus,
- D'une participation budgétaire éventuelle au projet,
- D'un accès aux espaces et « offres » Campus,
- D'une communication par le Campus des actions du projet,
- Du label qualité porté par le Campus sur l'innovation pédagogique, qualité de l'enseignement et excellence des savoir-faire.

Le processus de labellisation se fait dans le cadre des comités « Hôtel à Projets » et valide que les projets reçus répondent bien aux critères du Campus.

Ce label témoigne de l'engagement et de la réussite des établissements, des enseignants et des apprenants dans un projet pédagogique ambitieux. Il repose sur une série d'engagements pris envers les élèves.

### Critères du Label

Chacun des projets soumis au Campus sont analysés au prisme de 3 types de critères :

#### 1 – L'objectif du projet

- Un projet favorisant la création de vocations, les reconversions, l'insertion professionnelle dans les patrimoines et les artisanats des 5 filières du Campus.
- Un projet permettant le développement de l'innovation pédagogique dans les métiers des 5 filières du Campus.
- Un projet développant l'attractivité des secteurs des 5 filières du Campus.

#### 2 – La mise en œuvre

- Un projet fortement connecté au monde du travail et aux besoins des professionnels.
- Un projet intégrant la dimension écologique/ développement durable des métiers du patrimoine et de l'artisanat.
- Un projet très innovant pédagogiquement, mêlant théorie et pratique, passerelles entre filières, nouveaux modes d'apprentissage...
- Un projet immersif, favorisant la rencontre, les mises en situation.
- Un projet intégrant une forte dimension d'accompagnement individuel à l'orientation.
- Un projet axé sur la personne, son autonomisation et la recherche de son épanouissement.
- Un projet intégrant la sensibilisation à l'entrepreneuriat, la conduite de projet.

#### 3 – Le mode projet

- Un projet formulant des indicateurs précis et identifiés au regard des objectifs.
- Un projet structuré comprenant un budget, un planning de réalisation, un ou des porteurs clairement identifiés.

## 1.7 Un modèle de développement diversifié pour une autonomie financière à 5 ans

Le modèle économique est représentatif des projets public-privé d'envergure. Il s'appuie sur trois piliers : subventions, mécénat et ressources propres.

**Dès son lancement, le Campus est financé à la fois par le public et le privé.**

### ○ **Financements publics**

→ sur le projet immobilier et les travaux :

- Subvention des CD 78 et 92 pour le clos et couvert du château
- Subvention pour financer les études (Région Île-de-France et FNADT)

→ sur le projet global :

- Appel à projets « Grands lieux de l'innovation » (opéré par la BPI) pour 1 million d'euros
- Appel à projets PIA 3 (opéré par la CDC) pour 3 millions d'euros
- Subvention régionale annuelle (50 000 euros)
- Apport annuel Académie de Versailles (50 000 euros)
- Apport annuel CY Université (50 000 euros)
- Mise à disposition de la Grande Écurie par le château des Versailles (pour une valeur symbolique)

### ○ **Financements privés**

**Les premiers financements privés du projet proviennent :**

- du mécénat fondateur et stratégique de la Fondation Bettencourt Schueller (3M sur 3 ans)
- du mécénat de la Fondation Engie sur les actions de formation et d'ouverture sociale (600 k€ sur 3 ans)

**Dans le cadre de son développement, le Campus souhaite développer un modèle original public-privé porteur d'une mission d'intérêt général, gratuit pour les jeunes en formation initiale et ouvert au plus grand nombre, générant des ressources propres et une dynamique de financement propre à chaque projet.**

Ce modèle vise ainsi à terme développer un système de ressources mixtes :

○ **Des revenus propres** lui permettant d'assurer progressivement son autonomie issus de :

- **Des cotisations des « membres » du Campus,**
- **Des abonnements** aux plateaux techniques, Fablabs, machines, espaces de travail partagés du Campus,
- **Des inscriptions aux formations continues** destinées aux publics adulte en reconversion ou aux professionnels en approfondissement,
- **Des inscriptions aux « summer schools » ou master class,**
- **Des prestations dédiées à destination d'entreprises** (formations sur mesure, événements...),
- **De la billetterie des expositions et conférences,**
- **De la location d'espaces** au sein du Campus,
- **De la vente de goodies et productions spécifiques,**
- **De la mise en place à terme d'une matériauthèque** au service de l'ensemble des membres de la communauté.

○ **Des financements publics** occasionnels

○ **Des financements privés** issus du mécénat

A ce jour, le Campus Versailles a développé un business plan (sur le fonctionnement et l'exploitation) sur 4 ans comme suit :

### Hypothèse haute

RECETTES	2022	2023	2024	2025	2026	
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
<b>Subventions</b>						
PIA TIP -CDC		300 000	700 000	500 000	500 000	2 000 000
REGION - 10 ans	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
RECTORAT - 10 ans	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
CY - 10 ans	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
CD 78		30 000				30 000
PIA CMA (PIA 4) + AUTRES SUBVENTIONS			200 000	600 000	600 000	1 400 000
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>150 000</b>	<b>480 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>1 250 000</b>	<b>1 250 000</b>	<b>4 180 000</b>
<b>Mécénat</b>						
FONDATION BETTENCOURT SCHUELLER	500 000	500 000				1 000 000
FONDATION ENGIE	200 000	200 000	200 000			600 000
FONDATION HERMES	35 000	35 000	35 000			105 000
DASSAULT SYSTÈME (taxe d'apprentissage)						0
AUTRES MECENATS			200 000	600 000	600 000	1 400 000
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>735 000</b>	<b>735 000</b>	<b>435 000</b>	<b>600 000</b>	<b>600 000</b>	<b>3 105 000</b>
<b>Ressources Propres</b>						
Cotisations	44 500	50 000	50 000	80 000	100 000	324 500
Abonnements Fablab		5 000	10 000	30 000	60 000	105 000
Summer schools / Stages vacances / Stages fablabs		10 000	50 000	100 000	130 000	290 000
Formations continues		20 000	50 000	80 000	120 000	270 000
Formations sur mesure entreprises	5 000	10 000	15 000	30 000	50 000	110 000
Locations d'espaces		5 000	20 000	50 000	80 000	155 000
Matériauthèque					20 000	20 000
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>49 500</b>	<b>100 000</b>	<b>195 000</b>	<b>370 000</b>	<b>560 000</b>	<b>1 274 500</b>
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>934 500</b>	<b>1 315 000</b>	<b>1 680 000</b>	<b>2 220 000</b>	<b>2 410 000</b>	<b>8 559 500</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>TOTAL</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
<b>CHARGES FIXES</b>						
Frais Généraux (exploitation lieu/pilote)	85 000	90 000	100 000	260 000	350 000	885 000
Travaux / réparations (hors gros aménagements)	70 000	50 000	60 000	60 000	80 000	320 000
<b>SOUS-TOTAL CHARGES FIXES</b>	<b>155 000</b>	<b>140 000</b>	<b>160 000</b>	<b>320 000</b>	<b>430 000</b>	<b>1 205 000</b>
<b>CHARGES VARIABLES</b>						
Dépenses Hôtel à projet	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
Projets pédagogiques	55 000	50 000	70 000	70 000	80 000	325 000
RH	464 200	872 300	1 121 500	1 472 500	1 483 500	5 414 000
Communication & événements	70 000	60 000	80 000	80 000	100 000	390 000
Autres honos (devpt app. orientation, com, coaching...)	50 000	45 000	60 000	70 000	80 000	305 000
Honoraires vacances cours / summer schools ...	3 000	5 000	25 000	50 000	60 000	143 000
Equipements + matières + logiciels (appros)	60 000	50 000	50 000	50 000	60 000	270 000
Matières d'œuvre	25 000	40 000	60 000	60 000	70 000	255 000
<b>SOUS-TOTAL CHARGES VARIABLES</b>	<b>717 200</b>	<b>1 122 300</b>	<b>1 466 500</b>	<b>1 852 500</b>	<b>1 923 500</b>	<b>7 082 000</b>
<b>TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT</b>	<b>872 200</b>	<b>1 262 300</b>	<b>1 626 500</b>	<b>2 172 500</b>	<b>2 353 500</b>	<b>8 287 000</b>
<b>BFR FONCTIONNEMENT</b>	<b>62 300</b>	<b>52 700</b>	<b>53 500</b>	<b>47 500</b>	<b>56 500</b>	<b>272 500</b>
<b>TRESORERIE FONCTIONNEMENT CUMULEE</b>	<b>62 300</b>	<b>115 000</b>	<b>168 500</b>	<b>216 000</b>	<b>272 500</b>	<b>834 300</b>

## Hypothèse basse

RECETTES	2022	2023	2024	2025	2026	
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
<b>Subventions</b>						
PIA TIP - CDC		300 000	700 000	500 000	500 000	2 000 000
REGION - 10 ans	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
RECTORAT - 10 ans	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
CY - 10 ans	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
CD 78		30 000				30 000
PIA CMA (PIA 4) + AUTRES SUBVENTIONS				350 000	350 000	700 000
AUTRES SUBVENTIONS						0
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>150 000</b>	<b>480 000</b>	<b>850 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>3 480 000</b>
<b>Mécénat</b>						
FONDATION BETTENCOURT SCHUELLER	500 000	500 000				1 000 000
FONDATION ENGIE	200 000	200 000	200 000			600 000
FONDATION HERMES	35 000	35 000	35 000			105 000
DASSAULT SYSTÈME (taxe d'apprentissage)						0
AUTRES MECENATS				350 000	350 000	700 000
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>735 000</b>	<b>735 000</b>	<b>235 000</b>	<b>350 000</b>	<b>350 000</b>	<b>2 405 000</b>
<b>Ressources Propres</b>						
Cotisations			50 000	50 000	50 000	150 000
Abonnements Fablab						0
Summer schools / Stages vacances / Stages fablabs			10 000	10 000	10 000	30 000
Formations continues			10 000	10 000	10 000	30 000
Formations sur mesure entreprises						0
Locations d'espaces			10 000	10 000	10 000	30 000
Matériauthèque						0
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>80 000</b>	<b>80 000</b>	<b>80 000</b>	<b>240 000</b>
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>885 000</b>	<b>1 215 000</b>	<b>1 165 000</b>	<b>1 430 000</b>	<b>1 430 000</b>	<b>6 125 000</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>TOTAL</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
<b>CHARGES FIXES</b>						
Frais Généraux (exploitation lieu/pilote)	100 000	80 000	80 000	300 000	300 000	860 000
Equipements + matières + logiciels (appros)	60 000	30 000	20 000	20 000	20 000	150 000
Travaux / réparations (hors gros aménagements)	70 000	30 000	10 000	20 000	20 000	150 000
<b>SOUS-TOTAL CHARGES FIXES</b>	<b>230 000</b>	<b>140 000</b>	<b>110 000</b>	<b>340 000</b>	<b>340 000</b>	<b>1 160 000</b>
<b>CHARGES VARIABLES</b>						
Dépenses Hôtel à projet	40 000	40 000	20 000	30 000	35 000	165 000
Projets pédagogiques	20 000	20 000	20 000	30 000	40 000	130 000
RH	464 200	872 300	900 000	900 000	900 000	4 036 500
Communication & événements	50 000	50 000	45 000	50 000	50 000	245 000
Honoraires autres (devpt appli orientation, com, coaching...)	50 000	50 000	40 000	50 000	50 000	240 000
Honoraires vacances cours / summer schools ...	0	0	5 000	5 000	5 000	15 000
Matières d'œuvre	25 000	25 000	25 000	25 000	8 750	108 750
<b>SOUS-TOTAL CHARGES VARIABLES</b>	<b>649 200</b>	<b>1 057 300</b>	<b>1 055 000</b>	<b>1 090 000</b>	<b>1 088 750</b>	<b>4 940 250</b>
<b>TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT</b>	<b>879 200</b>	<b>1 197 300</b>	<b>1 165 000</b>	<b>1 430 000</b>	<b>1 428 750</b>	<b>6 100 250</b>
<b>BFR FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 800</b>	<b>17 700</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 250</b>	<b>24 750</b>
<b>TRESORERIE FONCTIONNEMENT CUMULEE</b>	<b>5 800</b>	<b>23 500</b>	<b>23 500</b>	<b>23 500</b>	<b>24 750</b>	<b>101 050</b>

## 2. OBJECTIFS DU PROJET ARCHITECTURAL

### 2.1 Objectifs fonctionnels

#### Un Campus ressource pour les entreprises et artisans des filières

Les usagers du Campus sont aussi des entreprises, des artisans ou créateurs d'entreprise qui peuvent bénéficier des espaces pour créer des synergies, développer une activité, sourcer des fournisseurs, innover sur des matières ou sourcer des apprentis. Il s'agit en effet de répondre aux besoins des entreprises et artisans en ressources humaines en leur donnant à voir les talents et compétences des jeunes lors de speed-meeting.

Le **CAMPUS VERSAILLES** permettra aux étudiants entrepreneurs (PEPITE), aux start-ups, aux PME de ces filières (réseaux CPME, EdTech France, CMA, CCI, GMH, CAPEB ou encore label EPV) de développer leurs innovations et de les prototyper avec les élèves et stagiaires, dans des espaces dédiés, dans le cadre de projets encadrés, sélectionnés et accompagnés.

Dans ce contexte, des ateliers ou bureaux d'artisans sont présents au sein du Campus ainsi que des ateliers partagés et des espaces de coworking. Une programmation événementielle leur est dédiée.

De plus, des programmes de formation professionnelle à destination des artisans est développée en concertation avec les acteurs de terrain au vu des grandes évolutions des filières.

#### Un campus tiers-lieux pour une expérience de vie : réaliser pour se réaliser

Tous les publics présents au sein du Campus sont amenés à vivre des expériences fortes et des rencontres sur ce campus pensé comme un lieu de vie avec la possibilité de nocturnes, de hackathons, avec des espaces de détente et de sport, de restauration légère (gérés par le CROUS) et l'accès à toutes les facilités de l'agglomération.

Les apprenants auront l'occasion de travailler dans le cadre de chantiers réels, sur des ouvrages de commande ou encore pour un défi pluridisciplinaire sur une thématique apportée par une entreprise, un laboratoire, une fondation ou encore le ministère de la Culture.

Vivre cette expérience des chantiers de Versailles, c'est donc celle de "vivre ensemble" et de se rencontrer, dans le lien enseignement scolaire / enseignement supérieur / artistes / entreprises / chercheurs dans une optique de mixité sociale, au cœur d'une ville d'art et de culture.

#### Un campus pour innover et rayonner à l'international

Ce campus a également vocation à être un projet « vitrine » en France et à l'international. Il donnera à voir l'excellence créative des formations, les métiers & chantiers du Château de Versailles et du patrimoine à la française, les ouvrages de restauration (avec la présence du C2RMF situé dans les Petites Ecuries voisines), les innovations, le fruit de la recherche sur les matériaux, les modes de transmission du savoir (dans le respect des traditions ou à travers de nouveaux outils numériques), les réalisations des apprenants (notamment les chefs d'œuvre, les grands projets y sont exposés), les œuvres des plus grands artisans français (avec la présence dans la communauté du Campus des Maîtres d'art, des Meilleurs Ouvriers de France, etc...). Il s'agit de susciter des vocations chez les visiteurs, de les orienter vers ces métiers, - qu'il s'agisse de formation initiale ou continue - ou simplement de faire connaître le travail des artisans d'exception pour renforcer leur rayonnement dans la vie économique et sociale du pays.

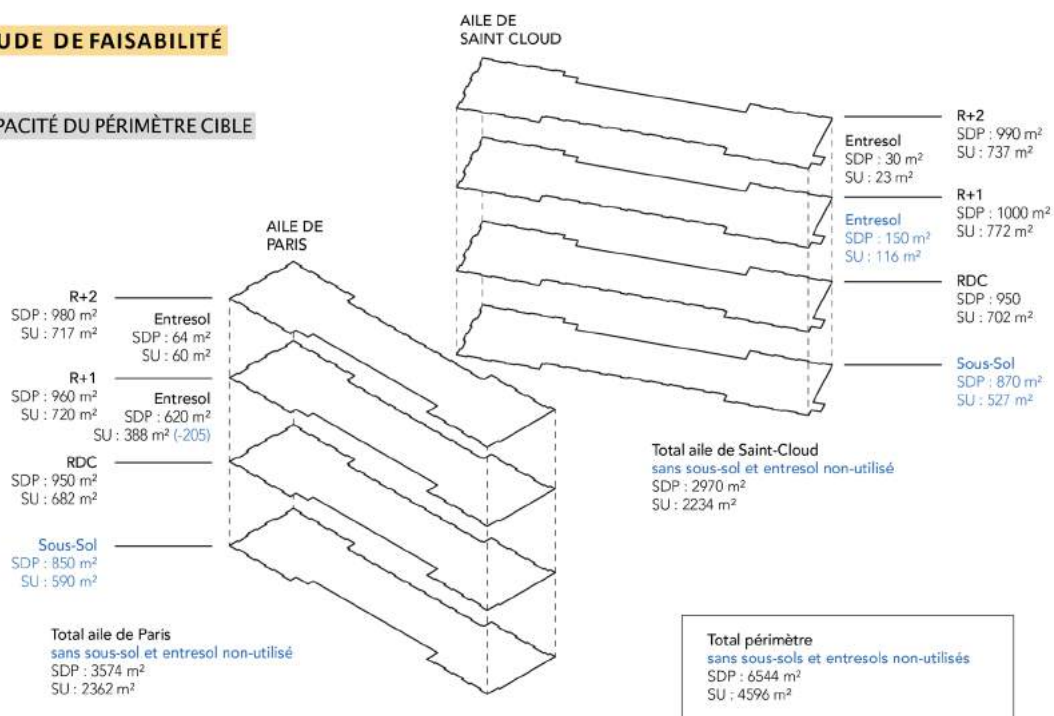
## 2.2 Etude de faisabilité fonctionnelle

Une étude de programmation a été engagée avec AREP / Menighetti en 2021 pour préciser la faisabilité du projet et son insertion programmatique dans le contexte de la grande

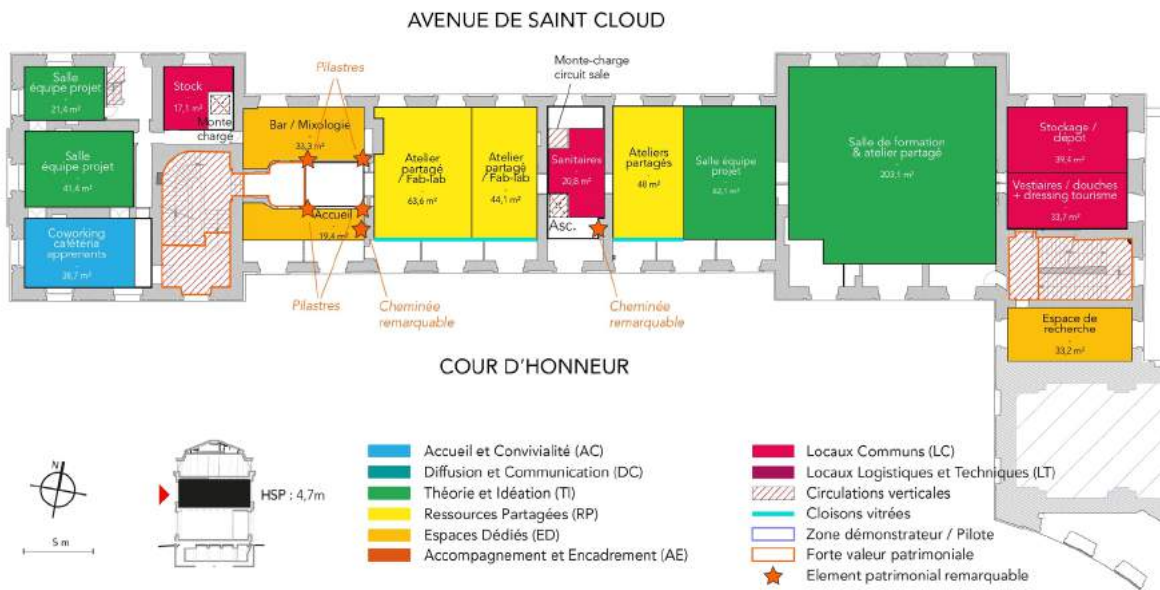
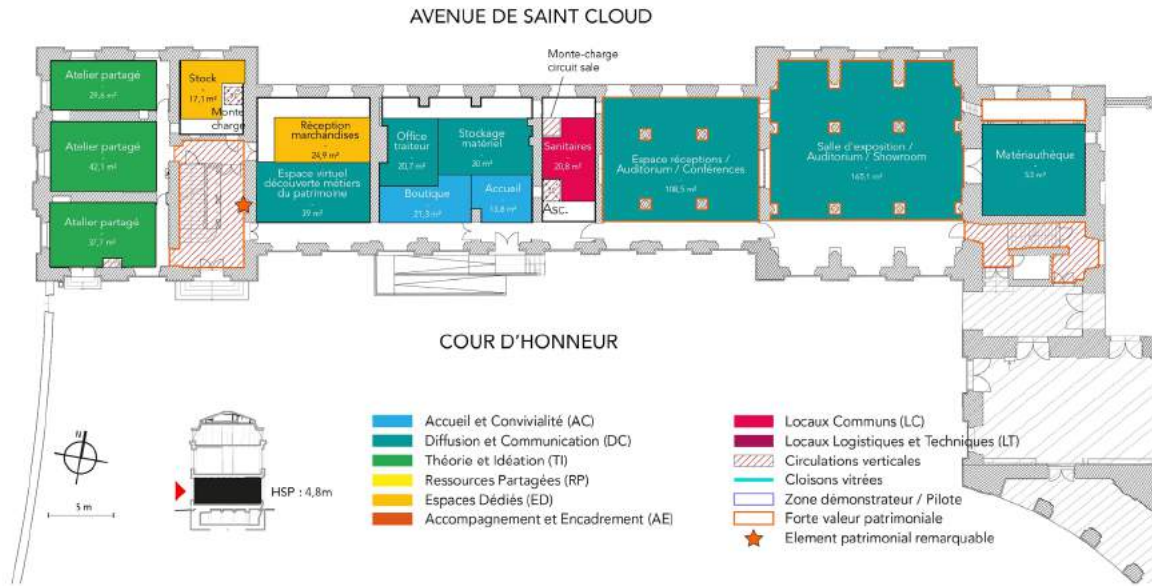
Ecurie. Cette étude a pu mettre en exergue l'adéquation des surfaces et volumes des Ecuries et les ambitions programmatiques du Campus.

### ÉTUDE DE FAISABILITÉ

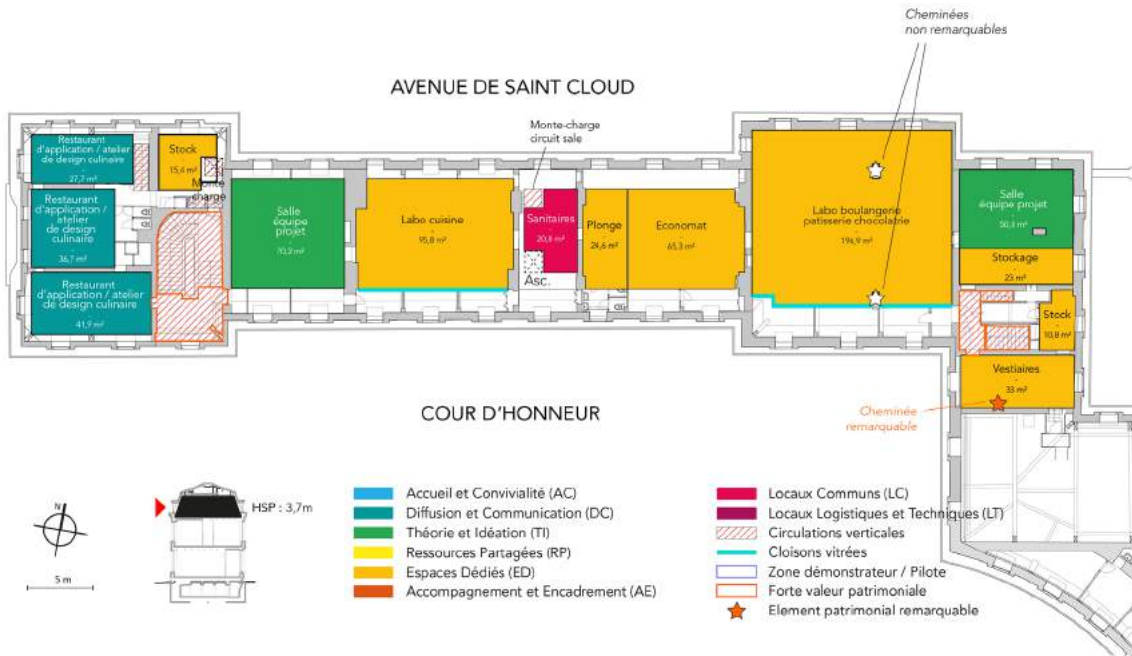
#### CAPACITÉ DU PÉRIMÈTRE CIBLE



Une première mise en espace des différentes fonctions a ainsi pu être effectuée par l'AREP :







---

## 2.3 Objectifs architecturaux

---

Avec l'appui des départements des Hauts de Seine et des Yvelines, l'Établissement Public du Château de Versailles (EPV) a entrepris la rénovation du clos et couvert de la Grande Ecurie, rénovation réalisée en 2021 et 2022.

La qualité exceptionnelle de ce bâtiment patrimonial du XVIIème siècle a ainsi pu être retrouvée, pour offrir un cadre prestigieux pour les étudiants, en lien avec l'histoire du Château et de la ville de Versailles.

Sous l'autorité de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH), la réalisation du Campus permet de concrétiser plusieurs objectifs majeurs, en lien avec le projet du Campus :

- Rénover un bâtiment du patrimoine français,
- Donner un nouvel usage à ce patrimoine, pour y accueillir des étudiants et leur offrir un cadre de travail prestigieux,
- Proposer, par cette rénovation elle-même, un champ pédagogique d'une incroyable richesse pour les étudiants.

## 2.4 Objectifs énergétiques et environnementaux

### Une rénovation en phase avec son objet pédagogique

Il y a aujourd'hui 700 000 emplois à pourvoir dans le secteur de l'artisanat. L'incendie de Notre-Dame a mis en lumière les risques de manque de main d'œuvre qualifiée. Profondément enracinés dans le territoire francilien, l'artisanat et les métiers en lien avec le patrimoine constituent un véritable poumon économique : ils totalisent 15 % de l'emploi salarié régional.

Avec l'explosion du nombre de projets en matériaux bio-sourcés sur le périmètre du Grand Paris, l'écoconstruction, l'approche artisanale des matériaux constituent un vrai levier de croissance et de création d'emplois de qualité. Les métiers du patrimoine et de l'artisanat proposent des modèles vertueux qui réunissent économie, social et écologie pour répondre aux marchés aujourd'hui lancés par les donneurs d'ordre publics et privés.

Le Campus Versailles développe une approche en profondeur de la transition écologique dont les enjeux et solutions sont intégrés à tous les programmes du Campus et déclinés par filière dans chacune de ses thématiques (voir encadré)

### Contextualiser une approche environnementale ambitieuse

Dans le cadre des travaux MH et particulièrement pour cette opération nous allons utiliser des matériaux équivalents à ceux déjà utilisés au cours du XVII et XVIII siècle avec très peu d'impact environnemental. Ces matériaux seront approvisionnés depuis des sites de production proches du site, avec des circuits courts, pour réduire l'impact carbone de leur acheminement.

A titre d'exemple :

- Revêtement mural intérieur : Chaux aérienne,
- Revêtement des soubassements intérieurs et voutes des sous-sols : Chaux hydraulique.
- Sols en pierre des paliers d'étages, du niveau rez de chaussée comme la salle des colonnes

seront restaurés avec des dalles pierres produites dans les carrières du Bassin parisien,

- Revêtements muraux dans certains espaces classés monuments historiques seront réalisées avec des peintures naturelles à base d'huile de lin et des pigments naturels.

On pourra étendre cette réflexion pour utiliser par exemple un isolant en laine de chanvre pour isoler sous les combles. Toutes les menuiseries intérieures existantes seront restaurées en bois chêne.

→ **Le patrimoine bâti** : Approches d'« éco-construction » ou d'« éco-rénovation », utilisation de matériaux à plus faible empreinte écologique, réemploi des matériaux, prise en compte de l'environnement local...

→ **Les métiers d'art et de design** : Economie circulaire, innovation sur les enjeux de réutilisation, de réemploi mais aussi recherche sur l'évolution des matériaux. Le design, en particulier l'éco-design et le design du vivant sont des accélérateurs de la transition des pratiques au-delà des secteurs de la création.

→ **L'horticulture et les espaces paysagers** Proposer des systèmes de production résilients sur le plan social, économique, culturel et bien entendu environnemental. Adapter les pratiques, inventer des modalités de faire plus collectives, plus holistiques, mieux adaptées aux cycles naturels,

→ **La gastronomie** : Transition alimentaire, santé publique et transition agroécologique de l'agriculture sont étroitement liées. En privilégiant le recours à des produits sûrs, sains, respectueux de l'environnement et des hommes

→ **Le tourisme et l'accueil** : Transition progressive vers un tourisme soutenable : mobilités douces, slow tourisme, éco-tourisme, agri-tourisme, tourisme communautaire, participatif, équitable...

Cette approche a aussi été intégrée au corpus et à la marque « Campus »

## Pour une rénovation exemplaire

Une compétence forte en environnement sera exigée au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre, pour qu'un travail partenarial puisse être engagé entre l'ACMH, le château de Versailles et la maîtrise d'œuvre du projet, afin de développer un projet exemplaire de rénovation du patrimoine historique.

Le projet prendra aussi en compte les objectifs du "guide aménagement et construction durable" de la Région Ile-de-France.

Ce projet performantiel, économe en carbone et en énergies donnera lieu à un travail fin et exigeant, auquel les étudiants pourront être associés, pour tenir compte tant des existants patrimoniaux que des dernières innovations technologiques, telles que :

- L'utilisation de la géothermie, de pompes à chaleur, d'énergies renouvelables, de chauffage utilisant le bois des forêts du parc de Versailles, ...
- L'optimisation des consommations énergétiques,
- L'utilisation de matériaux recyclés (déjà réalisés lors de la réalisation du Pilote, notamment pour la création de mobilier),
- L'utilisation de matériels recyclés (mobilier du Château de Versailles, d'équipements d'enseignement / tables et chaises, ...),
- L'économie de l'usage de l'eau, sa récupération,
- ...

La Grande Ecurie est actuellement alimentée par une chaudière à fuel domestique, dont le projet implique le renouvellement complet. Ce remplacement est l'occasion de réinterroger intégralement le mode de production de l'énergie à l'échelle du projet, voire plus largement pour les besoins du château de Versailles.

Par ailleurs, l'attention portée dans le cadre des aménagements intérieurs à l'éco-conception ainsi qu'à la réutilisation, ou réemploi et à l'upcycling de mobiliers anciens doit permettre de donner à voir l'innovation au service de la transition écologique des pratiques et techniques qui seront développées dans le cadre du Campus.

---

## 2.5 Objectifs d'exploitation maintenance

---

La démarche à entreprendre vise à optimiser le projet dans une approche en coût global tout en maîtrisant les coûts d'investissement qui doivent entrer dans l'enveloppe financière prévue, à prendre le plus tôt possible conscience des besoins (moyens techniques, humains et financiers) en matière d'exploitation-maintenance.

Si l'acte de rénover peut être sanctionné par la livraison d'un ouvrage, l'exploitation, la maintenance et les services sont autant de prestations récurrentes pour lesquelles les résultats s'inscrivent dans la durée. Il est donc primordial de s'assurer que les choix réalisés dès la conception s'avèrent pertinents pour la future exploitation et garantissent la continuité de service et le maintien de la qualité des prestations à court, moyen et long terme.

L'utilisation future de l'équipement, les objectifs, les contraintes et les exigences liés à la maintenance et à l'exploitation technique, seront prises en compte, et en particulier :

- Les exigences d'accessibilité, touchant à la disposition de gaines, l'accès aux sous-sols, le démontage de faux plafonds, l'accès aux vitrages pour le nettoyage, etc ...
- Les exigences de maintenabilité, pour faciliter ou préserver :
- Le nettoyage des sols (choix des matériaux, niveaux, évacuations...);
- L'unité de certains matériaux et équipements

pour faciliter la maintenance ;

- L'accessibilité aux constituants à régler ou nettoyer, comme la lisibilité des réseaux dans le bâtiment et leur adéquation aux ensembles fonctionnels et aux entités de gestion,
- Le choix des systèmes d'exploitation permettant un bon monitoring des installations, des consommations, en temps réels,
- L'installation d'équipements agissant en permanence pour la préservation des énergies (LED, détecteurs de présence, chauffage ou ventilation sélectives suivant les usages, ...), de l'eau (réducteur de débit, recyclage, ...)

## 3. SITUATION ACTUELLE

### 3.1 Données juridiques

L'Etablissement Public du Château de Versailles (EPV) est affectataire des biens de l'Etat, et doit à ce titre en assurer la gestion, l'entretien et la valorisation. En cette qualité, l'EPV est maître d'ouvrage du projet immobilier.

Les quatre partenaires historiques du projet se sont regroupés pour créer l'Association Campus Versailles (en cours d'enregistrement) dont l'objet est la définition et le développement du projet pédagogique, ainsi que la gestion du Campus.

CY Cergy Paris Université, qui est partenaire de l'association, assure la collecte du financement, la trésorerie et la comptabilité du projet d'investissement.

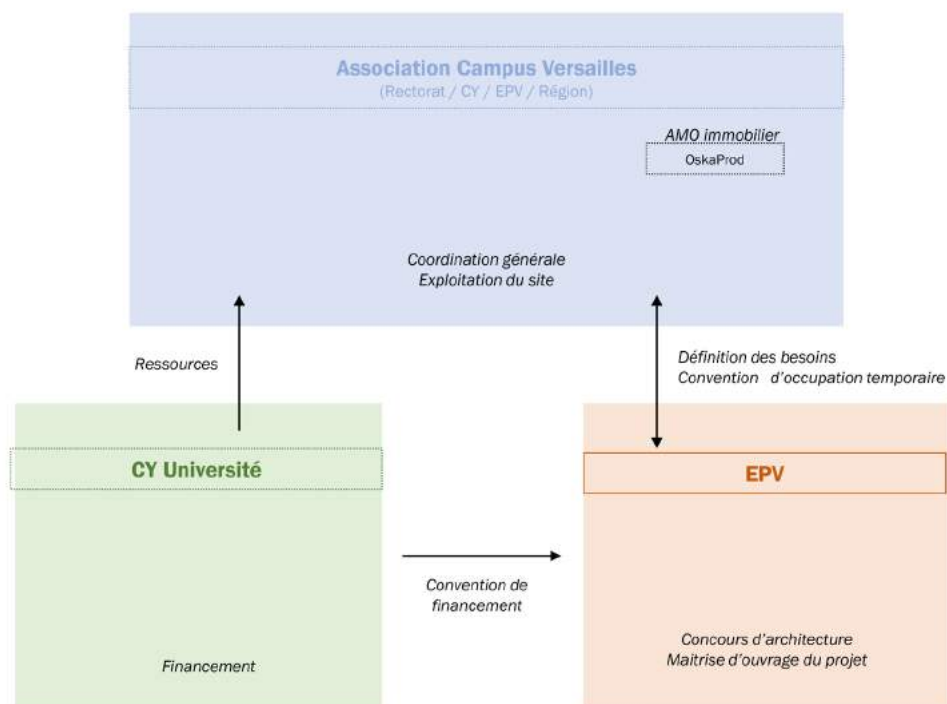
Le montage immobilier présenté ci-dessous, permettra donc d'engager le projet d'investissement immobilier. Les accords suivants devront être signés, concomitamment avec la signature du CPER :

— L'Association définit les besoins, avec l'aide de l'EPV, qui a une parfaite connaissance de son patrimoine. La programmation des espaces du projet a donné lieu à la réalisation d'un pré-programme (présenté au paragraphe 1.3.a) ci-dessus. La phase de programmation détaillée est en cours de réalisation, avec la société AREP/MENIGHETTI, et sera achevée fin mai 2022,

— Une convention de financement sera signée entre CYU et l'EPV, pour définir les conditions dans lesquelles CYU transfère les fonds collectés à l'EPV, maître d'ouvrage du projet.

— Enfin, l'EPV accordera une Convention d'Occupation Temporaire (COT) d'une longue durée, à l'association, pour que cette dernière puisse remplir sa mission pédagogique dans la Grande Ecurie.

Le schéma ci-dessous traduit ces engagements.



## 3.2 Panorama de l'existant – Phasage du projet

Le calendrier du projet a été établi en adéquation avec la montée en charge du projet pédagogique, qui est établie sur plusieurs années, avec un objectif d'autonomie financière de gestion à 5 ans, soit en 2026.

Les deux ailes de Saint Cloud et de Paris de la Grande Ecurie (voir plan ci-dessous) sont actuellement libres de toute occupation, à l'exclusion des archives de la ville de Versailles, qui occupent encore quelques locaux de l'aile de Paris.

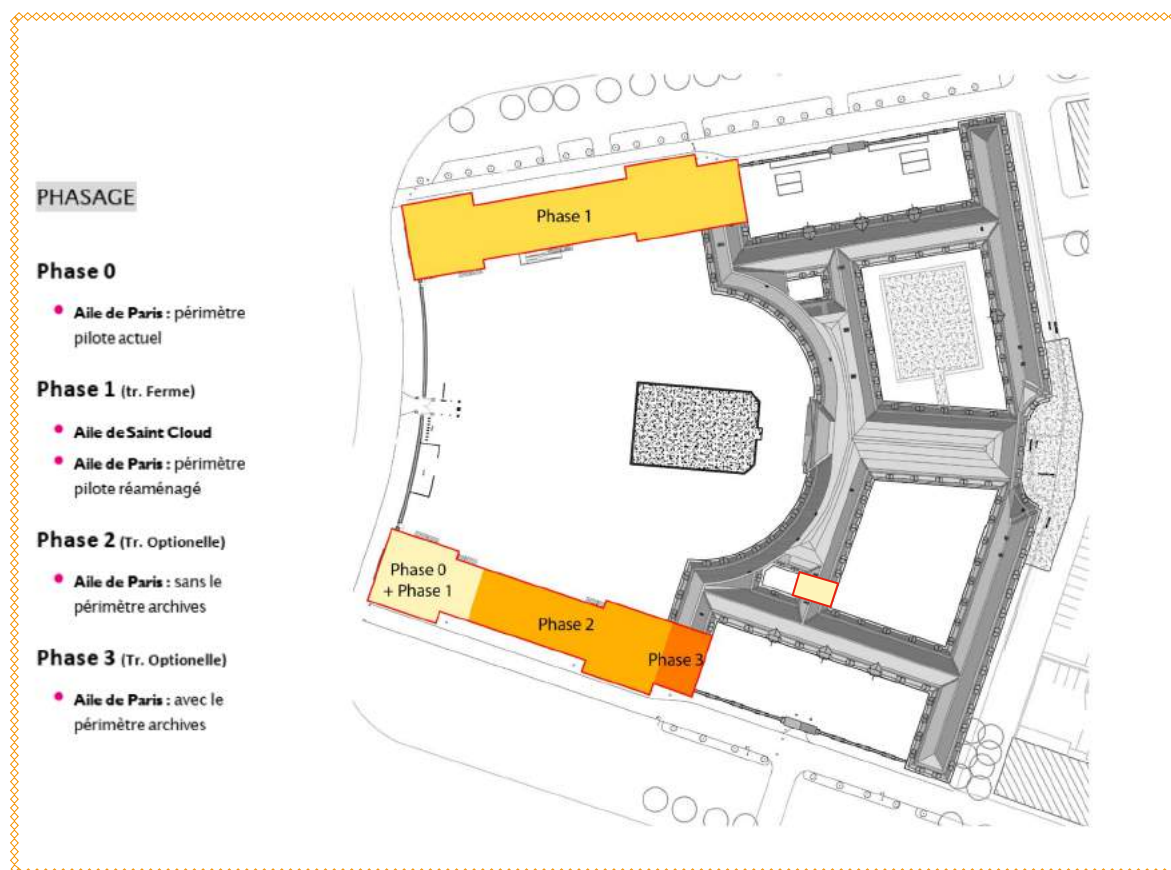
Ces deux ailes ont précédemment été occupées par le Service National des Travaux (SNT) (jusqu'en 2011) et les services administratifs du château de Versailles (jusqu'en 2015).

Le Pilote du projet a été inauguré à l'automne 2021, après une année de travaux, sur une surface de près de 900m<sup>2</sup>.

Fort de son succès, dès l'ouverture du Campus, des espaces complémentaires ont été recherchés au sein de la Grande Ecurie, pour accueillir des artisans (Taille de pierre, ébénisterie, menuiserie et plâtrerie) et de pouvoir bénéficier d'une salle d'exposition / convivialité.

La phase I du projet, qui consiste à convertir intégralement l'aile de Saint Cloud, est l'objet du présent dossier d'expertise. Le réaménagement du Pilote, réalisé pendant la phase 0, est inclus dans cette phase, car les locaux donneront lieu au transfert de certaines fonctions dans l'aile de Saint Cloud. Il n'y aura pas de travaux de modification à réaliser dans le Pilote lors de cette phase I.

Une dernière phase du projet, financée sur fonds privés, clôturera le développement du projet, avec la reconversion de la partie restante de l'aile de Paris, après repositionnement des archives de la ville de Versailles dans d'autres locaux.



### 3.3 Difficultés et inadaptation des locaux actuels

La Grande Ecurie bénéficie d'une situation exceptionnelle, à la fois proche du Château et du parc de Versailles, qui offre un terrain de jeu pédagogique exceptionnel, mais aussi des transports en communs et de tous les services de la ville de Versailles.

Le dimensionnement des deux ailes correspond pleinement aux besoins surfaciques du projet (environ 6000m<sup>2</sup>). La largeur du bâti s'adapte parfaitement aux usages d'enseignement, de présentation, ou de laboratoires envisagés. Son développement sur 3 étages uniquement correspond à la morphologie de la plupart des bâtiments d'enseignement du même type.

Dans le tableau établi par l'AREP (voir ci-dessous), les surfaces nécessaires au projet, établies lors d'entretiens avec les futurs utilisateurs, sont indiquées dans la colonne « surfaces projetées ».

L'étude de faisabilité et de mise en espace effectuée par l'AREP (voir page 46 et 47) a montré que les « surfaces implantées » dans le bâti, c'est-à-dire les surfaces possibles en fonction de la configuration des lieux, restaient très comparables aux surfaces souhaitées, validant ainsi la faisabilité globale du projet dans le lieu de la Grande Ecurie du Chateau de Versailles.

CAMPUS VERSAILLES PATRIMOINE ET ARTISANAT D'EXCELLENCE OBJET : PRE-PROGRAMME DATE : 08/07/2021		Effectif	Surfaces projetées SU	Surfaces implantées SU	Surfaces Aile de Paris	Surfaces Aile de Saint Cloud
Code	Dénomination	Effectif	Surfaces SU	Surfaces SU	Surfaces SU	Surfaces SU
AC	ACCUEIL ET CONVIVIALITE	0	250 m <sup>2</sup> SU	396 m <sup>2</sup> SU	320 m <sup>2</sup> SU	76 m <sup>2</sup> SU
DC	DIFFUSION ET COMMUNICATION	0	480 m <sup>2</sup> SU	590 m <sup>2</sup> SU	68 m <sup>2</sup> SU	522 m <sup>2</sup> SU
TI	THEORIE ET IDEATION	0	770 m <sup>2</sup> SU	908 m <sup>2</sup> SU	350 m <sup>2</sup> SU	558 m <sup>2</sup> SU
RP	RESSOURCES PARTAGEES	0	1 190 m <sup>2</sup> SU	930 m <sup>2</sup> SU	775 m <sup>2</sup> SU	156 m <sup>2</sup> SU
AD	ESPACES DEDIES	0	410 m <sup>2</sup> SU	610 m <sup>2</sup> SU	m <sup>2</sup> SU	610 m <sup>2</sup> SU
AE	ACCOMPAGNEMENT ET ENCADREMENT	16	430 m <sup>2</sup> SU	443 m <sup>2</sup> SU	443 m <sup>2</sup> SU	m <sup>2</sup> SU
LC	LOCAUX COMMUNS	0	470 m <sup>2</sup> SU	373 m <sup>2</sup> SU	241 m <sup>2</sup> SU	132 m <sup>2</sup> SU
LT	LOCAUX LOGISTIQUES ET TECHNIQUES	0	275 m <sup>2</sup> SU	80 m <sup>2</sup> SU	80 m <sup>2</sup> SU	m <sup>2</sup> SU
EE	ESPACES EXTERIEURS	0	170 m <sup>2</sup> SU	170 m <sup>2</sup> SU	m <sup>2</sup> SU	m <sup>2</sup> SU
<b>TOTAL PROGRAMME</b>			<b>4 445 m<sup>2</sup> SU</b>	<b>4 330 m<sup>2</sup> SU</b>	<b>2 277 m<sup>2</sup> SU</b>	<b>2 053 m<sup>2</sup> SU</b>
TOTAL EXISTANT - SANS SOUS-SOLS ET ENTRESOLS NON UTILISES			4 596 m <sup>2</sup> SU	4 596 m <sup>2</sup> SU	2 362 m <sup>2</sup> SU	2 234 m <sup>2</sup> SU
DELTA			151 m <sup>2</sup> SU	266 m <sup>2</sup> SU	85 m <sup>2</sup> SU	181 m <sup>2</sup> SU

La qualité de Monument historique du bâtiment rend certains espaces non propices à certains usages. La diversité de la programmation du Campus permet de réserver à ces espaces des usages de démonstration, compatibles avec ces décors exceptionnels, mais dont la fragilité doit être protégée (parquets notamment).

Le bâtiment présente certaines inadaptations qui devront être étudiées par l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera retenu à l'issue du concours de maîtrise d'œuvre que les partenaires du projet ont engagé.

Cette équipe devra notamment trouver des solutions pour :

- Satisfaire aux règles actuelles d'accessibilité,
- Adapter la portance des planchers, notamment pour accueillir certains équipements techniques essentiels (comme cela a pu être fait lors de la réalisation du Pilote, des solutions techniques étant systématiquement trouvées pour répondre pleinement aux exigences des nouveaux usages),
- Assurer la bonne ventilation des lieux, et en particulier des Fab-Lab, pour certaines machines nécessitant une forte extraction d'air. La présence de nombreuses cheminées dans tout le bâtiment, cheminées non utilisées à ce jour, permettra de trouver facilement des passages verticaux pour répondre à ce souci.



→ La mise aux normes électriques, et en particulier pour les courants faibles, pour offrir un bâtiment connecté de premier ordre aux étudiants, comme cela a déjà pu être réalisé pour le Pilote (internet connecté par fibre optique, wifi, contrôle d'accès, video protection, espace numérique, ...),

Les travaux réalisés sur le Pilote en 2021 ont pu montrer, grâce à l'expérience des équipes de l'EPV, que des solutions techniques pouvaient toujours être trouvées, à des coûts compatibles avec le budget du projet.

---

## 3.4 Etat des lieux de la performance énergétique

---

La performance énergétique de la Grande Ecurie est mal connue, car le bâtiment a été inutilisé depuis de nombreuses années. On peut toutefois acter de ses qualités (pierre de taille concourant à l'inertie du bâtiment), mais aussi de ses points de faiblesses (simple vitrage, chaudière au fuel, absence d'isolation des toiture, ...).

L'amélioration substantielle sur la performance énergétique est le remplacement de toutes les menuiseries en bois chêne avec la mise en place d'un double vitrage. Cette amélioration a déjà été mise en place lors de la rénovation du clos couvert.

Dans l'équipe de maitrise d'oeuvre qui sera retenue pour la rénovation intérieure de l'aile de Saint-Cloud, un bureau d'études thermiques disposant de capacités de calcul sur des bpatiments historiques sera exigé, ainsi qu'un spécialiste en environnement, afin de reconsidérer complètement la performance énergétique de la Grande Ecurie, en collaboration avec l'Architecte en Chef de Monuments Historiques.

## 4. PROCÉDURE, RISQUES, DONNÉES FINANCIÈRES, CONDUITE DU SCENARIO PRIVILÉGIÉ

### 4.1 Organisation de la conduite du projet

Comme présenté au paragraphe 1.4 ci-dessus, l'organisation du projet est établie avec les trois partenaires opérationnels du projet, à savoir l'EPV, CYU et l'Association Campus Versailles, de la façon suivante :

- L'Association est gestionnaire, et à ce titre prescripteur des besoins du projet,
- L'EPV est le maître d'ouvrage pour la conduite du projet, de la phase conception jusqu'à la livraison des espaces,
- CYU assure le financement de l'opération.

La société OskaProd est AMO de CYU, pour assister l'ensemble des partenaires dans le montage général opérationnel du projet immobilier.

Le montage retenu est similaire à celui mis en œuvre pendant la phase de réalisation du Pilote. Les acteurs du projet sont donc habitués à travailler ensemble.

La livraison du Pilote, qui est intervenue après 9 mois de travaux, a prouvé le bon fonctionnement de cette organisation. C'est pourquoi l'ensemble des partenaires du projet a souhaité la reconduire, pour la phase suivante du projet.

### 4.2 Le type de procédure choisie

Plusieurs possibilités de procédure sont possibles pour un tel projet :

Nature de la procédure	Caractérisations principales	Planning de la procédure	Pertinence de la procédure	Coût global de l'opération
<b>Conception / réalisation</b>	(à confirmer selon complexité avérée du projet) : Groupement Maitrise d'œuvre et entreprise sélectionnés à l'issue d'un APS (voire AVP) et d'une offre. Permet d'obtenir des solutions techniques innovantes et une flexibilité pendant la phase études Négatif pour une réhabilitation, surtout dans un monument historique, où les découvertes sont notoires pendant les travaux.	Neutre	Inadaptée pour une rénovation de monument historique	Négatif

Nature de la procédure	Caractérisations principales	Planning de la procédure	Pertinence de la procédure	Coût global de l'opération
<b>Dialogue compétitif</b>	Un dialogue avec des groupements sélectionnés à l'issue d'une phase de candidature permet de trouver des solutions permettant de répondre au mieux aux besoins, avec une forte ambition sur le volet financier	Négatif	L'apport du dialogue compétitif est atténué dans le cas d'une rénovation, les aléas étant liés aux découvertes sur les existants	Neutre
<b>Concours de MOE</b>	Sélectionnés à l'issue d'une phase de candidature, des groupements rendent une esquisse. Les candidats sont sélectionnés d'après les intentions générales établies pendant le concours. La conception est engagée avec la MOA, et garde toute souplesse d'évolution.	Neutre	Donne une pleine maîtrise au MOE du projet	Neutre

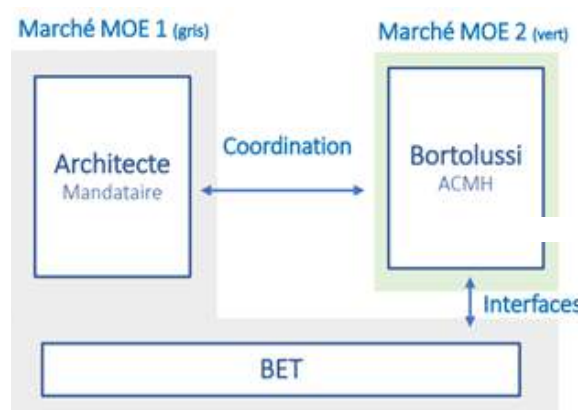
Compte tenu de la nature des existants (monument historique), une procédure loi MOP a été retenue, car cette procédure permet de donner au MOE la pleine maîtrise du projet, opportun pour bien maîtriser les découvertes et aléas liés à la rénovation d'un bâtiment, et conserver de la souplesse pour intégrer aisément dans les études les interventions de l'ACMH.

Un concours de maîtrise d'œuvre a d'ores et déjà été lancé, sous l'égide de l'EPV, maître d'ouvrage, afin de ne pas perdre de temps, dans l'attente de la signature du CPER.

Ce concours intègre la présence au sein de l'équipe de MOE la présence de l'Architecte des monuments historiques (ACMH) Pierre Bortolussi, qui est maître d'œuvre par arrêté en date du 6 décembre 2021 des parties patrimoniales de la Grande Ecurie. Des bureaux d'études techniques devront prendre en compte les équipements relevant de leurs lots, pour l'ensemble de l'ouvrage (y compris les parties sous maîtrise d'œuvre de l'ACMH).

Le schéma ci-dessous précise l'organisation entre les deux maîtrises d'œuvre.

Une consultation des entreprises en corps d'états séparés sera privilégiée, ce qui permet à la maîtrise d'œuvre d'intervenir auprès de chaque entreprise pour mieux maîtriser la qualité de réalisation du projet.



En phase de livraison, l'Association interviendra pour prendre les abonnements nécessaires pour les énergies et les communications, et préparer la mise en route technique du Campus.

La délibération du Conseil d'Administration de CYU validant le présent dossier d'expertise en fourni en annexe 2.

## 4.3 L'estimation financière du projet

### Pour l'investissement

La phase I du projet du campus Versailles est financée dans le cadre du CPER 2022-2027 à hauteur de 12 millions d'euros.

L'économiste DGéco (cotraitant de AREP / Menighetti pour la programmation immobilière – voir estimation détaillée en annexe xxx), a estimé le montant prévisionnel des travaux de l'aile de saint Cloud à 7,4 M€ HT. Ce montant intègre 3% au titre des aléas.

Sur cette base, OskaProd a établi le budget détaillé de l'ensemble du projet, qui intègre toutes les dépenses nécessaires au projet, à savoir :

- Les frais de maîtrise d'ouvrage ou / et d'AMO,
- Les honoraires de maîtrise d'œuvre, qui intègrent le coordonnateur SSI, pour plus d'efficacité,
- Les sondages et diagnostics techniques à réaliser,
- Le contrôleur technique, le coordonnateur SPS, ainsi que l'OPC.

- Les frais divers (publication des appels d'offre, reprographie, avocats ...)

Une provision complémentaire de 10,45% a été établie, afin de prendre en compte :

- l'actualisation des prix à hauteur de 5%;
- les aléas et imprévus complémentaires pour 5,45%.

Ainsi, la provision totale faite dans le budget est portée à 13,45%.

Ce pourcentage est compatible avec une rénovation de bâtiment historique, sachant que certains risques ont d'ores et déjà été supprimés (géotechnique, archéologie, réfection du clos et couvert), mais qu'inversement le contexte général économique est très complexe, qui provoque une augmentation de l'inflation.

**Le budget global ressort à un montant de 12 millions d'euros toutes dépenses confondues.**

Ce montant n'intègre pas le concours de maîtrise d'œuvre, pris en charge sur d'autres fonds par CYU, afin de pouvoir lancer cette procédure plus rapidement, dans le contexte actuel de report de la signature du CPER.

mars 2022

BUDGET PREVISIONNEL	%	Applicable à	TVA	MONTANTS
Assistant Maître d'Ouvrage	3,0%	Tx + Hono	20%	268 738
Maîtrise d'œuvre du projet (y/c patrimoine)	13,5%	TX	20%	999 014
Diagnostics	3,0%	TX	20%	222 003
OPC	2,0%	TX	20%	148 002
CSPS	0,6%	Tx	20%	44 401
Contrôle technique	0,6%	Tx	20%	44 401
Divers (images / constats / reprographie / ...)			20%	100 000
<b>HONORAIRES TECHNIQUES</b>				<b>1 826 557</b>
Rénovation aile Saint Cloud (tous corps d'état)	2 417 €/m <sup>2</sup>	2 970 m <sup>2</sup>	20%	7 178 097
Aléas intégrés dans le chiffrage de l'économiste	3,00%	2 690 m <sup>2</sup>	20%	222 003
<b>TRAVAUX</b>				<b>7 400 100</b>
<b>PROVISION POUR ALEAS</b>	5,45%	Tout	20%	<b>403 305</b>
<b>PROVISION POUR ACTUALISATION DES PRIX</b>	5,00%	Tout	20%	<b>370 037</b>
<b>TOTAL BUDGET PREVISIONNEL HT</b>				<b>10 000 000</b>
TVA				2 000 000
<b>TOTAL BUDGET PREVISIONNEL TTC</b>				<b>12 000 000</b>

L'échéancier prévisionnel des autorisations de programme et crédits de paiement correspondants à ce budget sont donnés ci-

dessous. Ils sont établis en concordance avec le calendrier prévisionnel du projet présenté au chapitre 4.4.

## CAMPUS DES METIERS VERSAILLES PHASE 1 : AILE DE SAINT CLOUD BUDGET PREVISIONNEL (Autorisations de Programme)

juillet 2022

BUDGET PREVISIONNEL	MONTANTS	ECHEANCIER PREVISIONNEL (AP)												
		2022		2023				2024		2025	2026			
		4T	1T	2T	3T	4T	1S	2S						
Assistant Maitre d'Ouvrage	268 738	268 738												
Maitrise d'œuvre du projet (y/c patrimoine)	999 014	999 014												
Diagnostics	222 003		222 003											
OPC	148 002				148 002									
CSPS	44 401				44 401									
Contrôle technique	44 401		44 401											
Divers (images / constats / reprographie / ...)	100 000			10 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	10 000				
<b>HONORAIRES TECHNIQUES</b>	<b>1 826 557</b>	<b>1 267 751</b>	<b>266 404</b>	<b>10 000</b>	<b>212 403</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>10 000</b>				
Rénovation aile Saint Cloud (tous corps d'état)	7 178 097							7 178 097						
Aléas intégrés dans le chiffrage de l'économiste	222 003							222 003						
<b>TRAVAUX</b>	<b>7 400 100</b>							<b>7 400 100</b>						
<b>PROVISION POUR ALEAS</b>	<b>403 305</b>							<b>60 496</b>	<b>100 826</b>	<b>201 653</b>	<b>40 331</b>			
<b>PROVISION POUR ACTUALISATION DES PRIX</b>	<b>370 037</b>							<b>55 506</b>	<b>92 509</b>	<b>185 019</b>	<b>37 004</b>			
<b>TOTAL BUDGET PREVISIONNEL HT</b>	<b>10 000 000</b>	<b>1 267 751</b>	<b>266 404</b>	<b>10 000</b>	<b>212 403</b>	<b>20 000</b>	<b>7 536 101</b>	<b>213 336</b>	<b>396 671</b>	<b>77 334</b>				
TVA	2 000 000	253 550	53 281	2 000	42 481	4 000	1 507 220	42 667	79 334	15 467				
<b>TOTAL BUDGET PREVISIONNEL TTC</b>	<b>12 000 000</b>	<b>1 521 301</b>	<b>319 684</b>	<b>12 000</b>	<b>254 883</b>	<b>24 000</b>	<b>9 043 322</b>	<b>256 003</b>	<b>476 006</b>	<b>92 801</b>				

## CAMPUS DES METIERS VERSAILLES PHASE 1 : AILE DE SAINT CLOUD BUDGET PREVISIONNEL (Crédits de paiements)

juillet 2022

BUDGET PREVISIONNEL	MONTANTS	ECHEANCIER PREVISIONNEL (CP)									
		2022		2023				2024		2025	2026
		4T	1T	2T	3T	4T	1S	2S			
Assistant Maitre d'Ouvrage	268 738	40 311	26 874	26 874	26 874	26 874	24 186	24 186	48 373	24 186	
Maitrise d'œuvre du projet (y/c patrimoine)	999 014	149 852	99 901	99 901	99 901	99 901	89 911	89 911	179 822	89 911	
Diagnostics	222 003		222 003								
OPC	148 002				14 800		14 800	29 600	59 201	29 600	
CSPS	44 401				4 440		4 440	8 880	17 760	8 880	
Contrôle technique	44 401		2 220		4 440	2 220	4 440	8 880	13 320	8 880	
Divers (images / constats / reprographie / ...)	100 000			10 000	20 000	20 000	20 000	20 000	10 000		
<b>HONORAIRES TECHNIQUES</b>	<b>1 826 557</b>	<b>190 163</b>	<b>350 998</b>	<b>136 775</b>	<b>170 455</b>	<b>148 995</b>	<b>157 778</b>	<b>181 458</b>	<b>328 476</b>	<b>161 458</b>	
Rénovation aile Saint Cloud (tous corps d'état)	7 178 097						1 076 715	1 435 619	3 230 144	1 435 619	
Aléas intégrés dans le chiffrage de l'économiste	222 003						33 300	44 401	99 901	44 401	
<b>TRAVAUX</b>	<b>7 400 100</b>						<b>1 110 015</b>	<b>1 480 020</b>	<b>3 330 045</b>	<b>1 480 020</b>	
<b>PROVISION POUR ALEAS</b>	<b>403 305</b>						<b>60 496</b>	<b>100 826</b>	<b>201 653</b>	<b>40 331</b>	
<b>PROVISION POUR ACTUALISATION DES PRIX</b>	<b>370 037</b>						<b>55 506</b>	<b>92 509</b>	<b>185 019</b>	<b>37 004</b>	
<b>TOTAL BUDGET PREVISIONNEL HT</b>	<b>10 000 000</b>	<b>190 163</b>	<b>350 998</b>	<b>136 775</b>	<b>170 455</b>	<b>148 995</b>	<b>1 383 794</b>	<b>1 854 814</b>	<b>4 045 193</b>	<b>1 718 813</b>	
TVA	2 000 000	38 033	70 200	27 355	34 091	29 799	276 759	370 963	809 039	343 763	
<b>TOTAL BUDGET PREVISIONNEL TTC</b>	<b>12 000 000</b>	<b>228 195</b>	<b>421 198</b>	<b>164 130</b>	<b>204 547</b>	<b>178 794</b>	<b>1 660 553</b>	<b>2 225 777</b>	<b>4 854 231</b>	<b>2 062 575</b>	

Pour conclure la présentation financière du projet, le financement global du projet est présenté ci-dessous. Il intègre toutes les dépenses par phase, y compris les travaux et les premiers équipements,

ainsi que le détail des modes de financement, privés ou publics. Le financement pour la dernière phase d'investissement (phase 2 aile de Paris) devra être précisé.

BUDGET INVESTISSEMENT PREVISIONNEL CAMPUS VERSAILLES EN DATE DU JEUDI 19 MAI 2022							
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
<b>RECETTES</b>	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
<b>INVESTISSEMENT</b>							
Subventions							
REGION-Etudes	170 000	128 000					298 000
FNADT	100 000	127 000					227 000
BPI - PIA3 - GU	500 000	200 000	300 000				1 000 000
CDC / PIA 3		130 000	150 000				280 000
CPER Région			2 000 000	3 000 000			5 000 000
CPER ESR			2 000 000	2 000 000			4 000 000
CPER MCC			2 000 000	1 000 000			3 000 000
BPI - Régional (PIA A1) (Phase 2)			500 000	600 000			1 100 000
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>770 000</b>	<b>585 000</b>	<b>6 950 000</b>	<b>6 600 000</b>			<b>14 905 000</b>
Mécénat							
FONDATION BETTENCOURT SCHUELLER (2020-2021)	1 700 000						1 700 000
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 700 000</b>						<b>1 700 000</b>
<b>SOUS-TOTAL INVEST</b>	<b>2 470 000,00 €</b>	<b>585 000,00 €</b>	<b>6 950 000,00 €</b>	<b>6 600 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>16 605 000,00 €</b>
<b>DEPENSES</b>	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>							
<b>PHASE 0 (Pilote)</b>							
Etudes Phase 0	240 000						240 000
Travaux Phase 0	1 700 000						1 700 000
Mobilier Phase 0	351 000						351 000
AMO	130 000						130 000
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2 421 000</b>						<b>2 421 000</b>
<b>Phase 1</b>							
Clos et couvert écuries							
Aménagements temporaires (salle bridge & signalétique)		50 000					50 000
Programmation détaillée	49 000	35 000					84 000
concours d'architecture		150 000					150 000
Phase 1 - Aile de Saint Cloud		1 500 000	600 000	9 500 000	240 000	160 000	12 000 000
Equipements / Mobilier dédié Phase 1					820 000		820 000
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>49 000</b>	<b>1 735 000</b>	<b>600 000</b>	<b>9 500 000</b>	<b>1 060 000</b>	<b>160 000</b>	<b>13 104 000</b>
<b>Phase 2</b>							
Phase 2 - Aile de Paris					5 500 000	5 500 000	11 000 000
Mobilier Phase 2						500 000	500 000
Equipements Phase 2						700 000	700 000
<b>SOUS TOTAL</b>					<b>5 500 000</b>	<b>6 700 000</b>	<b>12 200 000</b>
<b>AUTRES</b>							
Divers		50 000	50 000	80 000	80 000	80 000	340 000
AMO		100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>840 000</b>
<b>SOUS-TOTAL DEPENSES INVEST</b>	<b>2 470 000,00 €</b>	<b>1 885 000,00 €</b>	<b>750 000,00 €</b>	<b>9 680 000,00 €</b>	<b>6 740 000,00 €</b>	<b>7 040 000,00 €</b>	<b>28 565 000,00 €</b>
<b>BFR INVEST</b>		<b>1 300 000</b>	<b>6 200 000</b>	<b>3 080 000</b>	<b>6 740 000</b>	<b>7 040 000</b>	<b>11 960 000</b>

## Pour l'exploitation

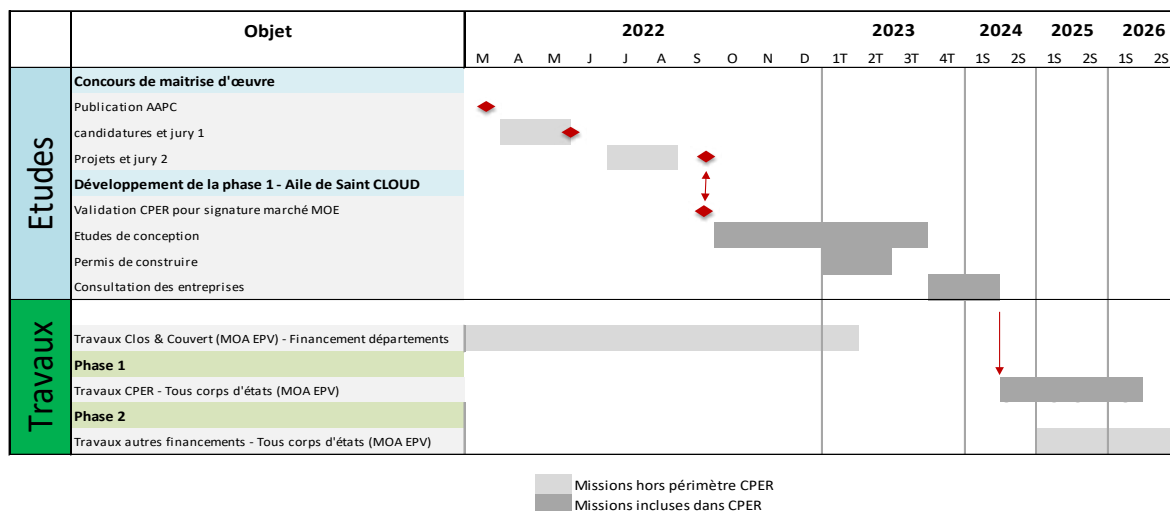
Le lieu vise à développer différents types d'activités qui permettront de générer des revenus de source publique et privée et permettront de couvrir les coûts :

- Le Campus se développe sur le modèle d'une association avec des membres actifs, contributeurs du projet. Ces membres, essentiellement des acteurs économiques s'acquitteront d'une cotisation et pourront disposer de services et d'un accès privilégié aux espaces du campus.
- La formation : la formation est l'un des piliers du campus et correspond à des publics et des formats variés.
  - Initiale : en partenariat avec les lycées professionnels, l'université et les centres d'apprentis, le Campus Versailles dispensera des formations variées, certifiantes et diplômantes, facilitant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des jeunes. Ces formations sont dotées de financement issus des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la culture, de l'emploi mais aussi des collectivités.
  - Continue : à travers une offre originale de modules de formation, le Campus développe une offre de formation continue tout au long de la vie ouverte à des personnes en recherche d'insertion professionnelle, à des adultes en reconversion ou à des amateurs éclairés cherchant à s'améliorer. Ces formations payantes ou gratuites sont couvertes par le versement d'abonnement ou de subventions à destination de publics fragiles.
  - Professionnelle : les besoins de perfectionnement et d'évolution des artisans et experts du patrimoine sont nombreux. Sur demande des entreprises, le Campus dispensera des formations professionnelles (intra ou inter) sur des thématiques (techniques, réglementaires, pratiques...) au cœur des évolutions de métier
- De l'hébergement de projets collectifs à travers le fonctionnement d'un Fab Lab : Le Fab Lab vise à accueillir des publics professionnels qui pourront se servir des espaces, machines, plateaux techniques du campus au service du développement de leurs activités. Ces services donneront lieu à un abonnement et le paiement

de services spécifiques.

- Une pépinière d'artisans créateurs d'entreprises ou de PME en création : Le Campus vise à accueillir en résidence des créateurs d'entreprise dans le secteur de l'artisanat et du patrimoine et proposera ainsi des bureaux partagés à des prix accessibles.
- Des événements : Expositions, conférences, séminaires, forums d'orientation, hackathon rythmeront la vie du Campus et donneront lieu à des partenariats et mécénats financiers.

## 4.4 Le calendrier du projet



Le calendrier général de l'opération se déroule sur quatre années environ (hors concours de maîtrise d'œuvre), soit 18 mois d'études, 4 mois pour la consultation des entreprises en corps d'état séparés, et deux années de travaux.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le concours de Maîtrise d'œuvre a été anticipé, sur d'autres fonds, afin de ne pas altérer la montée en charge du programme pédagogique.



---

## 4.5 L'analyse des risques

---

La rénovation d'un bâtiment existant supprime de fait certains risques, et en particulier les risques géotechniques, de présence d'eau lors de la réalisation des fondations et de découvertes archéologiques.

Les risques liés à la réfection du clos couvert ont été eux aussi supprimés, suite aux travaux de réfection effectués par l'EPV pendant les années 2021 et 2022.

Par ailleurs, la rénovation d'un bâtiment existant pour l'usage considéré simplifie la conception de l'ouvrage aux vérifications de capacité portante des planchers, ainsi que de la qualité coupe-feu des ouvrages, dans un contexte d'accueil du public (ERP).

Comme le montrent les études AFOM présentées ci-dessous, le risque financier reste le plus important. Ce risque est cependant de deux natures :

- Risque endogène à la construction, avec les dérives « classiques » dues aux exigences

de la maîtrise d'œuvre, aux aléas rencontrés en cours de chantier, ou aux changements de programme pendant la réalisation des travaux. La construction du Pilote a pu montrer que la plupart de ces sujets avaient été maîtrisés, en bonne intelligence, vu la qualité des acteurs, qui devaient être préservés. Le choix de la maîtrise d'œuvre (en cours de procédure) est un point capital pour la réussite du projet.

- Risque externe de volatilité des prix, compte tenu du contexte international, et des événements qui induisent de fortes tensions sur les chaînes d'approvisionnement (COVID, Guerre en Ukraine, ...). Si l'augmentation des prix ne peut être contestée à ce stade, il est difficile d'envisager ce que seront ces prix début 2024 lors de la passation des marchés de travaux. La part d'aléas prise en compte actuellement dans le budget sera utilisée pour faire face à cette évolution. La procédure de marchés en corps d'état séparés est la plus adaptée par rapport à ce type de situation, car elle permet d'optimiser les approvisionnements et les travaux à réaliser, de manière très approfondie, avec chaque entreprise.

## EN PHASE ETUDES

- Souplesse pour la conception
- Dialogue facilité avec l'ACMH

- Maîtrise des coûts en fonction de la notoriété de l'architecte choisi, de son ambition qui doit rester compatible avec les financements du projet (Vigilance à avoir lors de la sélection du jury)

A F  
O M

- Le fonctionnement du partenariat entre CYU, l'EPV et l'Association a pu montrer son bon fonctionnement pendant toute la réalisation du Pilote, phase test au regard de la gestion des aléas;

- Changement des dirigeants des structures partenaires

## EN PHASE TRAVAUX

- Travaux menés en corps d'état séparés, adaptée pour une rénovation de monuments historiques
- Optimisation financière en corps d'état séparés,
- Compétence et expérience de la MOA, l'EPV, et des personnes en charge au sein de l'établissement

- Prise en charge par le MOA du risque de défaillance des entreprises,
- Changement du programme en fonction de l'évolution du projet pédagogique, compte tenu de son aspect novateur

A F  
O M

- L'EPV est un MOA important, apportant un chiffre d'affaire régulier à de nombreuses entreprises MH. Garantie de "bonne conduite" des entreprises sur le chantier

- Volatilité des prix (selon contexte en 2024, lors de la passation des marchés)
- Inflation

## **ANNEXE 1**

**Estimation prévisionnelle du cabinet GDéco pour les ailes de Saint Cloud et Paris**

**CERGY PARIS - UNIVERSITÉ**  
**CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS**  
**D'EXCELLENCE : LES CHANTIERS DE VERSAILLES : ART ET**  
**PATRIMOINE"**

15/09/2021  
 VALEUR M0 : 09/21

**Évaluation Travaux en Phase / PROGRAMME FONCTIONNEL**

Mode de consultation : **ENTREPRISE EN LOTS SÉPARÉS**

**BASE RT**

Existant : RT2012

Neuf : SANS OBJET

**NOTICE SOMMAIRE**

Menuiseries extérieurs, façades et couvertures : HORS PRESTATIONS  
 Sol en bon état conservé si possible, mais avec une remise en état si-besoin (parquet par exemple)  
 Protection et distribution électrique refait en totalité, avec triphasé pour alimentation des machines  
 Distribution du chauffage refait à 100% - Production conservée  
 Ventilation et VMC  
 Rénovation des décors patrimoniaux dans le besoin  
 Renforcement des sols au RDC pour les atelier recevant des machines  
 PARACHEVEMENTS INTERIEURS : cloisons de distributions, sols, peintures, menuiseries, etc.

**NON COMPRIS :**

- honoraires BE, CT, BET, Etc,
- intervention dans la cour,
- reprise en sous-œuvre des murs extérieurs et des refends

## AILE SAINT-CLOUD

	U	SURFACE	RATIOS	PRODUITS
<b>DONNEES GENERALES</b>				
	Sce	2 954,73		
RDC	m²	890,45		
Entresol	m²	140,00		
R+1	m²	933,45		
Entresol	m²	27,00		
R+2	m²	963,83		
<b>INSTALLATION DE CHANTIER - SÉCURITÉ POUR INTERVENTION</b>				
Frais d'installation de chantier	%	8%	6 851 900 €	548 200 €
<b>MONTANT DES FRAIS D'INSTALLATIONS DE CHANTIER</b>				<b>548 200 €</b>
<b>Travaux préparatoires et généraux</b>				
Mise en place de protection pour tout élément patrimonial remarquable	ens	1	150 000 €	150 000 €
<b>Travaux de curages :</b>				
Travaux de curages légers en vu de la réalisation des travaux	m²	2 954,73	180 €	531 900 €
Travaux de désamiantage	U	1,00	100 000 €	100 000 €
Travaux de déplombage	U	1,00	30 000 €	30 000 €
<b>Travaux de démolitions :</b>				
Démolitions des ouvrages cloisons, plafonds, menuiseries bois, faïences, installation électrique, de chauffage, de ventilation, etc.	m²	2 954,73	85 €	251 200 €
PROVISION pour autres prestations	U	1,00	100 000 €	100 000 €
<b>Travaux d'aménagement intérieur</b>				
Dans les caves du sous-sol, nettoyage et mise au propre des locaux	ens	1,00	100 000 €	100 000 €
Dans certains locaux, renforcement structure pour aménagements futurs	m²	385,00	500 €	192 500 €
Reprise des sols dans le besoin	m²	2 954,73	25 €	73 900 €
Dans les différents niveaux, rénovation des décors patrimoniaux	U	1,00	350 000 €	350 000 €
Ascenseur : cuvette, gaine, trémies dans plancher et cabine 830 kg	U	1,00	200 000 €	200 000 €
Monte charge : cuvette, gaine, trémies dans plancher et cabine 830 kg	U	2,00	200 000 €	400 000 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX PREPARATOIRES</b>				<b>2 479 500 €</b>

	U	SURFACE	RATIOS	PRODUITS
<b>Escalier principal</b>	<b>m<sup>2</sup></b>	<b>142,26</b>		
Rénovation des pierres des parois, des colonnes, des marches et contremarches en décors patrimoniaux, puis protection pendant la durée	U	1,00	350 000 €	350 000 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX ESCALIER PRINCIPAL</b>				<b>350 000 €</b>
<b>Escalier secondaire</b>	<b>m<sup>2</sup></b>	<b>84,50</b>		
Rénovation des murs en peinture, des marches et contremarches, puis protection pendant la durée des travaux	U	1,00	195 000 €	195 000 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX ESCALIER SECONDAIRE</b>				<b>195 000 €</b>
<b>Circulations</b>	<b>m<sup>2</sup></b>	<b>486,57</b>		
<b>Évaluation des travaux de parachèvements</b>				
Faux-plafonds	m <sup>2</sup>	486,57	85 €	41 400 €
Menuiseries intérieures	m <sup>2</sup>	486,57	185 €	90 000 €
Signalétique	m <sup>2</sup>	486,57	15 €	7 300 €
Revêtements de sols durs et souples	m <sup>2</sup>	486,57	135 €	65 700 €
Peinture	m <sup>2</sup>	486,57	85 €	41 400 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m <sup>2</sup>	486,57	185 €	90 000 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m <sup>2</sup>	486,57	225 €	109 500 €
Électricité Courants Forts (éclairage LED)	m <sup>2</sup>	486,57	185 €	90 000 €
Électricité Courants Faibles	m <sup>2</sup>	486,57	75 €	36 500 €
Sécurité incendie	m <sup>2</sup>	486,57	55 €	26 800 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX DANS LES CIRCULATIONS</b>				<b>598 600 €</b>
<b>Total surface des pièces de travail</b>	<b>m<sup>2</sup></b>	<b>2 074,40</b>		
<b>Accueil et Convivialité</b>				
RDC	m <sup>2</sup>	37,10		
R+1	m <sup>2</sup>	38,70		
R+2	m <sup>2</sup>	0,00		
<b>Évaluation des travaux de parachèvements</b>				
Cloisons et doublages	m <sup>2</sup>	75,80	125 €	9 500 €
Faux-plafonds	m <sup>2</sup>	75,80	85 €	6 400 €
Menuiseries intérieures	m <sup>2</sup>	75,80	185 €	14 000 €
Signalétique	m <sup>2</sup>	75,80	15 €	1 100 €
Revêtements de sols durs et souples	m <sup>2</sup>	75,80	135 €	10 200 €
Peinture	m <sup>2</sup>	75,80	85 €	6 400 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m <sup>2</sup>	75,80	185 €	14 000 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m <sup>2</sup>	75,80	225 €	17 100 €
Électricité Courants Forts (éclairage LED)	m <sup>2</sup>	75,80	185 €	14 000 €
Électricité Courants Faibles	m <sup>2</sup>	75,80	75 €	5 700 €
Sécurité incendie	m <sup>2</sup>	75,80	55 €	4 200 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX ACCUEIL ET CONVIVIALITÉ</b>				<b>102 600 €</b>
<b>Diffusion et Communication</b>	<b>m<sup>2</sup></b>	<b>522,60</b>		
RDC	m <sup>2</sup>	416,30		
R+1	m <sup>2</sup>	0,00		
R+2	m <sup>2</sup>	106,30		
<b>Évaluation des travaux de parachèvements</b>				
Au RDC, dans les espaces d'accueil et d'exposition, prestations de finition de grande qualité	m <sup>2</sup>	416,30	500 €	208 200 €
Cloisons et doublages	m <sup>2</sup>	522,60	125 €	65 300 €
Faux-plafonds	m <sup>2</sup>	522,60	85 €	44 400 €
Menuiseries intérieures	m <sup>2</sup>	522,60	185 €	96 700 €
Signalétique	m <sup>2</sup>	522,60	15 €	7 800 €
Revêtements de sols durs et souples	m <sup>2</sup>	522,60	135 €	70 600 €
Peinture	m <sup>2</sup>	522,60	85 €	44 400 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m <sup>2</sup>	522,60	185 €	96 700 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m <sup>2</sup>	522,60	225 €	117 600 €
Électricité Courants Forts (éclairage LED)	m <sup>2</sup>	522,60	185 €	96 700 €

## AREP MENIGHETTI

	U	SURFACE	RATIOS	PRODUITS
Électricité Courants Faibles	m²	522,60	75 €	39 200 €
Sécurité incendie	m²	522,60	55 €	28 700 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX ACUEIL ET CONVIVALITÉ</b>				<b>916 300 €</b>
<b>Théorie et Idéation</b>	<b>m²</b>	<b>557,90</b>		
RDC	m²	109,40		
R+1	m²	328,00		
R+2	m²	120,50		
<b>Évaluation des travaux de parachèvements</b>				
Cloisons et doublages	m²	557,90	125 €	69 700 €
Faux-plafonds	m²	557,90	85 €	47 400 €
Menuiseries intérieures	m²	557,90	185 €	103 200 €
Signalétique	m²	557,90	15 €	8 400 €
Revêtements de sols durs et souples	m²	557,90	135 €	75 300 €
Peinture	m²	557,90	85 €	47 400 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m²	557,90	185 €	103 200 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m²	557,90	225 €	125 500 €
Électricité Courants Forts (éclairage LED)	m²	557,90	185 €	103 200 €
Électricité Courants Faibles	m²	557,90	75 €	41 800 €
Sécurité incendie	m²	557,90	55 €	30 700 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX THÉORIE ET IDÉATION</b>				<b>755 800 €</b>
<b>Ressources Partagées</b>	<b>m²</b>	<b>155,70</b>		
RDC	m²	0,00		
R+1	m²	155,70		
R+2	m²	0,00		
<b>Évaluation des travaux de parachèvements</b>				
Cloisons et doublages	m²	155,70	125 €	19 500 €
Faux-plafonds	m²	155,70	85 €	13 200 €
Menuiseries intérieures	m²	155,70	185 €	28 800 €
Signalétique	m²	155,70	15 €	2 300 €
Revêtements de sols durs et souples	m²	155,70	135 €	21 000 €
Peinture	m²	155,70	85 €	13 200 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m²	155,70	185 €	28 800 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m²	155,70	225 €	35 000 €
Électricité Courants Forts (éclairage LED)	m²	155,70	185 €	28 800 €
Électricité Courants Faibles	m²	155,70	75 €	11 700 €
Sécurité incendie	m²	155,70	55 €	8 600 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX RESSOURCES PARTAGÉES</b>				<b>210 900 €</b>
<b>Espaces Dédiés</b>	<b>m²</b>	<b>609,80</b>		
RDC	m²	42,00		
R+1	m²	85,90		
ETS	m²	17,10		
R+2	m²	464,80		
<b>Évaluation des travaux de parachèvements</b>				
Cloisons et doublages	m²	609,80	125 €	76 200 €
Faux-plafonds	m²	609,80	85 €	51 800 €
Menuiseries intérieures	m²	609,80	185 €	112 800 €
Signalétique	m²	609,80	15 €	9 100 €
Revêtements de sols durs et souples	m²	609,80	135 €	82 300 €
Peinture	m²	609,80	85 €	51 800 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m²	609,80	185 €	112 800 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m²	609,80	225 €	137 200 €
Électricité Courants Forts (éclairage LED)	m²	609,80	185 €	112 800 €

AREP MENIGHETTI

	U	SURFACE	RATIOS	PRODUITS
Électricité Courants Faibles	m²	609,80	75 €	45 700 €
Sécurité incendie	m²	609,80	55 €	33 500 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX ESPACES DÉDIÉS</b>				<b>826 000 €</b>
<b>Locaux communs</b>	<b>m²</b>	<b>152,60</b>		
RDC	m²	20,80		
R+1	m²	111,00		
R+2	m²	20,80		
<b>Évaluation des travaux de parachèvements</b>				
Cloisons et doublages	m²	152,60	125 €	19 100 €
Faux-plafonds	m²	152,60	85 €	13 000 €
Menuiseries intérieures	m²	152,60	185 €	28 200 €
Signalétique	m²	152,60	15 €	2 300 €
Revêtements de sols durs et souples	m²	152,60	135 €	20 600 €
Peinture	m²	152,60	85 €	13 000 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Sanitaires : appareils sanitaires, y compris alimentation, évacuation, porcelaine et équipements divers	U	30,00	4 850 €	145 500 €
Equipements dans les locaux vestiaires	ens	1,00	65 000 €	65 000 €
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m²	152,60	185 €	28 200 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m²	152,60	225 €	34 300 €
Électricité Courants Forts (éclairage LED)	m²	152,60	185 €	28 200 €
Électricité Courants Faibles	m²	152,60	75 €	11 400 €
Sécurité incendie	m²	152,60	55 €	8 400 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX LOCAUX COMMUNS</b>				<b>417 200 €</b>
<b>MONTANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE L'AILE SAINT CLOUD</b>				<b>7 400 100 €</b>

**CERGY PARIS - UNIVERSITÉ**  
**CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS**  
**D'EXCELLENCE : LES CHANTIERS DE VERSAILLES : ART ET**  
**PATRIMOINE"**

15/09/2021  
**VALEUR M0 : 09/21**

**Évaluation Travaux en Phase / PROGRAMME FONCTIONNEL**

**Mode de consultation : ENTREPRISE EN LOTS SÉPARÉS**

**BASE RT**

**Existant : RT2012**

**Neuf : SANS OBJET**

**NOTICE SOMMAIRE**

Menuiseries extérieures, façades et couvertures : HORS PRESTATIONS  
 Sol en bon état conservé si possible, mais avec une remise en état si-besoin (parquet par exemple)  
 Protection et distribution électrique refait en totalité, avec triphasé pour alimentation des machines  
 Distribution du chauffage refait à 100% - Production conservée  
 Ventillation et VMC  
 Rénovation des décors patrimoniaux dans le besoin  
 Renforcement des sols au RDC pour les atelier recevant des machines  
**PARACHEVEMENTS INTERIEURS** : cloisons de distributions, sols, peintures, menuiseries, etc.

**NON COMPRIS :**

- honoraires BE, CT, BET, Etc,
- intervention dans la cour,
- reprise en sous-œuvre des murs extérieurs et des refends

## AILE AVENUE DE PARIS

DONNEES GENERALES		U	SURFACE	RATIOS	PRODUITS
	<b>Sce</b>		<b>2 779,48</b>		
	RDC	m <sup>2</sup>	601,83		
	Entresol	m <sup>2</sup>	378,00		
	R+1	m <sup>2</sup>	878,65		
	Entresol	m <sup>2</sup>	75,00		
	R+2	m <sup>2</sup>	846,00		
<b>INSTALLATION DE CHANTIER - SÉCURITÉ POUR INTERVENTION</b>					
	Frais d'installation de chantier	%	12%	6 027 000 €	723 200 €
<b>MONTANT DES FRAIS D'INSTALLATIONS DE CHANTIER</b>					<b>723 200 €</b>
<b>Travaux préparatoires et généraux</b>					
	Mise en place de protection pour tout élément patrimonial remarquable	%	ens	1	250 000 €
<b>Travaux de curages :</b>					
	Travaux de curages légers en vu de la réalisation des travaux	m <sup>2</sup>	2 779,48	180 €	500 300 €
	Travaux de désamiantage	U	1,00	85 000 €	85 000 €
	Travaux de déplombage	U	1,00	30 000 €	30 000 €
<b>Travaux de démolitions :</b>					
	Démolitions des ouvrages cloisons, plafonds, menuiseries bois, faïences, installation électrique, de chauffage, de ventilation, etc.	m <sup>2</sup>	2 779,48	85 €	236 300 €
	PROVISION pour autres prestations	U	1,00	85 000 €	85 000 €
	Démolition du plancher haut du rez de chaussée sur emprise des locaux espace conception, atelier humide et atelier poussière, y compris toutes sujétions de reprises	m <sup>2</sup>	206,00	1 000 €	206 000 €
<b>Travaux d'aménagement intérieur</b>					
	Dans les caves du sous-sol, nettoyage et mise au propre des locaux	ens	1,00	100 000 €	100 000 €
	Dans certains locaux, renforcement structure pour aménagements futurs	m <sup>2</sup>	344,00	500 €	172 000 €
	Reprise des sols dans le besoin	m <sup>2</sup>	2 779,48	25 €	69 500 €
	Dans les différents niveaux, rénovation des décors patrimoniaux	U	1,00	250 000 €	250 000 €
	Ascenseur : cuvette, gaine, trémies dans plancher et cabine 830 kg	U	1,00	200 000 €	200 000 €
	Monte charge : cuvette, gaine, trémies dans plancher et cabine 830 kg	U	1,00	200 000 €	200 000 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX PREPARATOIRES</b>					<b>2 384 100 €</b>



	U	SURFACE	RATIOS	PRODUITS
<b>Escalier principal</b>		<b>m<sup>2</sup> 139,99</b>		
Rénovation des pierres des parois, des colonnes, des marches et contremarches en décors patrimoniaux, puis protection pendant la	U	1,00	200 000 €	200 000 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX ESCALIER PRINCIPAL</b>				<b>200 000 €</b>
<b>Escalier secondaire</b>		<b>m<sup>2</sup> 120,58</b>		
Rénovation des murs en peinture, des marches et contremarches, puis protection pendant la durée des travaux	U	1,00	195 000 €	195 000 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX ESCALIER SECONDAIRE</b>				<b>195 000 €</b>
<b>Circulation</b>		<b>m<sup>2</sup> 226,71</b>		
<b>Évaluation des travaux de parachevèvements</b>				
Faux-plafonds	m <sup>2</sup>	226,71	85 €	19 300 €
Menuiseries intérieures	m <sup>2</sup>	226,71	245 €	55 500 €
Signalétique	m <sup>2</sup>	226,71	15 €	3 400 €
Revêtements de sols durs et souples	m <sup>2</sup>	226,71	135 €	30 600 €
Peinture	m <sup>2</sup>	226,71	85 €	19 300 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m <sup>2</sup>	226,71	185 €	41 900 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m <sup>2</sup>	226,71	225 €	51 000 €
Électricité Courants Forts (éclairage LED)	m <sup>2</sup>	226,71	185 €	41 900 €
Électricité Courants Faibles	m <sup>2</sup>	226,71	75 €	17 000 €
Sécurité incendie	m <sup>2</sup>	226,71	55 €	12 500 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX CIRCULATION</b>				<b>292 400 €</b>
<b>Total surface des pièces de travail</b>		<b>m<sup>2</sup> 1 839,20</b>		
<b>Accueil et Convivialité</b>				
		<b>m<sup>2</sup> 123,00</b>		
RDC	m <sup>2</sup>	0,00		
R+1	m <sup>2</sup>	73,40		
R+2	m <sup>2</sup>	49,60		
<b>Évaluation des travaux de parachevèvements</b>				
Au RDC, dans les espaces d'accueil et d'exposition, prestations de finition de grande qualité	m <sup>2</sup>	75,00	500 €	37 500 €
Cloisons et doublages	m <sup>2</sup>	123,00	125 €	15 400 €
Faux-plafonds	m <sup>2</sup>	123,00	85 €	10 500 €
Menuiseries intérieures	m <sup>2</sup>	123,00	245 €	30 100 €
Signalétique	m <sup>2</sup>	123,00	15 €	1 800 €
Revêtements de sols durs et souples	m <sup>2</sup>	123,00	135 €	16 600 €
Peinture	m <sup>2</sup>	123,00	85 €	10 500 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m <sup>2</sup>	123,00	185 €	22 800 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m <sup>2</sup>	123,00	225 €	27 700 €
Électricité Courants Forts (éclairage LED)	m <sup>2</sup>	123,00	185 €	22 800 €
Électricité Courants Faibles	m <sup>2</sup>	123,00	75 €	9 200 €
Sécurité incendie	m <sup>2</sup>	123,00	55 €	6 800 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX ACCUEIL ET CONVIVIALITÉ</b>				<b>211 700 €</b>
<b>Diffusion et Communication</b>		<b>m<sup>2</sup> 68,00</b>		
RDC	m <sup>2</sup>	68,00		
R+1	m <sup>2</sup>	0,00		
R+2	m <sup>2</sup>	0,00		
<b>Évaluation des travaux de parachevèvements</b>				
Cloisons et doublages	m <sup>2</sup>	68,00	125 €	8 500 €
Faux-plafonds	m <sup>2</sup>	68,00	85 €	5 800 €
Menuiseries intérieures	m <sup>2</sup>	68,00	245 €	16 700 €
Signalétique	m <sup>2</sup>	68,00	15 €	1 000 €
Revêtements de sols durs et souples	m <sup>2</sup>	68,00	135 €	9 200 €
Peinture	m <sup>2</sup>	68,00	85 €	5 800 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m <sup>2</sup>	68,00	185 €	12 600 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m <sup>2</sup>	68,00	225 €	15 300 €
Électricité Courants Forts (éclairage LED)	m <sup>2</sup>	68,00	185 €	12 600 €
Électricité Courants Faibles	m <sup>2</sup>	68,00	75 €	5 100 €
Sécurité incendie	m <sup>2</sup>	68,00	55 €	3 700 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX ACCUEIL ET CONVIVIALITÉ</b>				<b>96 300 €</b>

	U	SURFACE	RATIOS	PRODUITS
<b>Théorie et Idéation</b>	<b>m<sup>2</sup></b>	<b>256,70</b>		
RDC	m <sup>2</sup>	0,00		
R+1	m <sup>2</sup>	137,90		
R+2	m <sup>2</sup>	118,80		
<b>Évaluation des travaux de parachèvements</b>				
Cloisons et doublages	m <sup>2</sup>	256,70	125 €	32 100 €
Faux-plafonds	m <sup>2</sup>	256,70	85 €	21 800 €
Menuiseries intérieures	m <sup>2</sup>	256,70	245 €	62 900 €
Signalétique	m <sup>2</sup>	256,70	15 €	3 900 €
Revêtements de sols durs et souples	m <sup>2</sup>	256,70	135 €	34 700 €
Peinture	m <sup>2</sup>	256,70	85 €	21 800 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m <sup>2</sup>	256,70	185 €	47 500 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m <sup>2</sup>	256,70	225 €	57 800 €
Electricité Courants Forts (éclairage LED)	m <sup>2</sup>	256,70	185 €	47 500 €
Électricité Courants Faibles	m <sup>2</sup>	256,70	75 €	19 300 €
Sécurité incendie	m <sup>2</sup>	256,70	55 €	14 100 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX THÉORIE ET IDÉATION</b>				<b>363 400 €</b>
<b>Ressources Partagées</b>	<b>m<sup>2</sup></b>	<b>774,50</b>		
RDC	m <sup>2</sup>	341,00		
ENTRESEOL	m <sup>2</sup>	25,80		
R+1	m <sup>2</sup>	407,70		
R+2	m <sup>2</sup>	0,00		
<b>Évaluation des travaux de parachèvements</b>				
Cloisons et doublages	m <sup>2</sup>	774,50	125 €	96 800 €
Faux-plafonds	m <sup>2</sup>	774,50	85 €	65 800 €
Menuiseries intérieures	m <sup>2</sup>	774,50	245 €	189 800 €
Signalétique	m <sup>2</sup>	774,50	15 €	11 600 €
Revêtements de sols durs et souples	m <sup>2</sup>	774,50	135 €	104 600 €
Peinture	m <sup>2</sup>	774,50	85 €	65 800 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Zone cuisine et labo : dans toutes ces zones, installation technique de rafraîchissement et de ventilation renforcée	m <sup>2</sup>	384,00	350 €	134 400 €
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m <sup>2</sup>	774,50	185 €	143 300 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m <sup>2</sup>	774,50	225 €	174 300 €
Electricité Courants Forts (éclairage LED)	m <sup>2</sup>	774,50	185 €	143 300 €
Électricité Courants Faibles	m <sup>2</sup>	774,50	75 €	58 100 €
Sécurité incendie	m <sup>2</sup>	774,50	55 €	42 600 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX RESSOURCES PARTAGÉES</b>				<b>1 230 400 €</b>
<b>Accompagnement et Encadrement</b>	<b>m<sup>2</sup></b>	<b>360,20</b>		
RDC	m <sup>2</sup>	0,00		
R+1	m <sup>2</sup>	27,40		
R+2	m <sup>2</sup>	332,80		
<b>Évaluation des travaux de parachèvements</b>				
Cloisons et doublages	m <sup>2</sup>	360,20	125 €	45 000 €
Faux-plafonds	m <sup>2</sup>	360,20	85 €	30 600 €
Menuiseries intérieures	m <sup>2</sup>	360,20	245 €	88 200 €
Signalétique	m <sup>2</sup>	360,20	15 €	5 400 €
Revêtements de sols durs et souples	m <sup>2</sup>	360,20	135 €	48 600 €
Peinture	m <sup>2</sup>	360,20	85 €	30 600 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m <sup>2</sup>	360,20	185 €	66 600 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m <sup>2</sup>	360,20	225 €	81 000 €
Electricité Courants Forts (éclairage LED)	m <sup>2</sup>	360,20	185 €	66 600 €
Électricité Courants Faibles	m <sup>2</sup>	360,20	75 €	27 000 €
Sécurité incendie	m <sup>2</sup>	360,20	55 €	19 800 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX ESPACES DÉDIÉS</b>				<b>509 400 €</b>
<b>Locaux communs</b>	<b>m<sup>2</sup></b>	<b>176,60</b>		
RDC	m <sup>2</sup>	26,80		
ENTRESOL	m <sup>2</sup>	43,60		
R+1	m <sup>2</sup>	8,10		

	U	SURFACE	RATIOS	PRODUITS
R+2	m <sup>2</sup>	98,10		
<b>Évaluation des travaux de parachèvements</b>				
Cloisons et doublages	m <sup>2</sup>	176,60	125 €	22 100 €
Faux-plafonds	m <sup>2</sup>	176,60	85 €	15 000 €
Menuiseries intérieures	m <sup>2</sup>	176,60	245 €	43 300 €
Signalétique	m <sup>2</sup>	176,60	15 €	2 600 €
Revêtements de sols durs et souples	m <sup>2</sup>	176,60	135 €	23 800 €
Peinture	m <sup>2</sup>	176,60	85 €	15 000 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Sanitaires : appareils sanitaires, y compris alimentation, évacuation, porcelaine et équipements divers	U	25,00	4 650 €	116 300 €
Equipements dans les locaux vestiaires	ens	1,00	65 000 €	65 000 €
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m <sup>2</sup>	176,60	185 €	32 700 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m <sup>2</sup>	176,60	225 €	39 700 €
Électricité Courants Forts (éclairage LED)	m <sup>2</sup>	176,60	185 €	32 700 €
Électricité Courants Faibles	m <sup>2</sup>	176,60	75 €	13 200 €
Sécurité incendie	m <sup>2</sup>	176,60	55 €	9 700 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX LOCAUX COMMUNS</b>				<b>431 100 €</b>
<b>Locaux Logistiques et Techniques</b>				
	m <sup>2</sup>	<b>80,20</b>		
RDC	m <sup>2</sup>	13,40		
R+1	m <sup>2</sup>	0,00		
ENTRESOL	m <sup>2</sup>	29,80		
R+2	m <sup>2</sup>	37,00		
<b>Évaluation des travaux de parachèvements</b>				
Cloisons et doublages	m <sup>2</sup>	80,20	125 €	10 000 €
Faux-plafonds	m <sup>2</sup>	80,20	85 €	6 800 €
Menuiseries intérieures	m <sup>2</sup>	80,20	245 €	19 600 €
Signalétique	m <sup>2</sup>	80,20	15 €	1 200 €
Revêtements de sols durs et souples	m <sup>2</sup>	80,20	135 €	10 800 €
Peinture	m <sup>2</sup>	80,20	85 €	6 800 €
<b>Des lots fluides :</b>				
Chauffage : reprise des distribution et remplacement des émetteurs	m <sup>2</sup>	80,20	185 €	14 800 €
Ventilation : distribution, grilles et moteurs	m <sup>2</sup>	80,20	225 €	18 000 €
Électricité Courants Forts (éclairage LED)	m <sup>2</sup>	80,20	185 €	14 800 €
Électricité Courants Faibles	m <sup>2</sup>	80,20	75 €	6 000 €
Sécurité incendie	m <sup>2</sup>	80,20	55 €	4 400 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX LOCAUX COMMUNS</b>				<b>113 200 €</b>
<b>MONTANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR AILE DE PARIS</b>				<b>6 355 200 €</b>



**ANNEXE 2**  
Délibération du CA de CYU







PATRIMOINE BÂTI • MÉTIERS D'ART ET DE DESIGN • PAYSAGE ET HORTICULTURE • GASTRONOMIE • ACCUEIL ET TOURISME

**Membres fondateurs :**



**Avec le soutien de :**

